

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT
11, RUE DE LA PAIX, BOULEVARD DE LA PAIX, 1201 GENEVE, SUISSE
TEL. 022 917 1111 FAX 022 917 1112

LES RESEAUX

de l'environnement
et du développement **DU SAHEL**
dans quatre pays

Etude et évaluation

Volume 2: Les rapports par pays

Ousmane Sow, Daba Coulibaly,
Suzanne Lankouandé, Amadou Doumbia,
Robin Sharp

IIED

INTERNATIONAL
INSTITUTE FOR
ENVIRONMENT AND
DEVELOPMENT

PROGRAMME DES RESEAUX SUD

LES RÉSEAUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

DANS QUATRE PAYS DU SAHEL:

Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal

ÉTUDE ET ÉVALUATION

Volume 2: Les rapports par pays

**Ousmane Sow, Daba Coulibaly,
Suzanne Lankouandé, Amadou Doumbia
et Robin Sharp**

Programme des Réseaux Sud

**Institut International pour
l'Environnement et le Développement**

**3 Endsleigh Street
London WC1H 0DD**

LIBRARY, INTERNATIONAL REFERENCE
CENTRE FOR COMMUNITY WATER SUPPLY
AND SANITATION (IRC)

P.O. Box 83110, 2309 AD The Hague
Tel. (070) 814911 ext. 141/142

RN: 15077

LO: 824 AFW92

Les réseaux de l'environnement et du développement
dans quatre pays du Sahel:

Etude et évaluation

Volume 2: Les rapports par pays

TABLE DES MATIERES

Page

1.	Le Mali - Daba Coulibaly	1
	Introduction	2
	Les Réseaux Environnement et Développement au Mali	3
	Les Points de Vue des Acteurs des Réseaux	45
	Conclusion	51
2.	Le Sénégal - Ousmane Sow	54
	Preface	55
	Introduction	56
	Historique	56
	Le Rôle et l'Accomplissement des Réseaux	58
	Les Points de Vue des Participants aux Réseaux	65
	Les Participants et leur Degré d'Enthousiasme	66
	Les Bénéfices tirés des Réseaux	67
	Styles et Approches des différents Réseaux	67
	Les Coûts des Réseaux	68
	Conclusion	69
	Recommandations	70
3.	Le Burkina Faso - Suzanne Lankouandé	74
	Introduction	75
	Historique	75
	Rôle et Accomplissement des Réseaux	76
	Les Points de Vue des Administrateurs des Réseaux	78
	Le Point de Vue des Participants aux Réseaux	83
	Aperçu Général du Fonctionnement des Réseaux	84
	Degré d'Enthousiasme des Participants	84
	Les Divers Styles et Approches des Différents Réseaux	85
	Conclusion	86
	Recommandations	87
4.	Le Niger - Amadou Doumbia	89
	Historique	90
	Les Réseaux pour l'Environnement et le Développement	93
	Trois Formes de Réseaux	94

**Etude-évaluation des réseaux
environnement/développement au Sahel:**

LE CAS DU MALI

Daba Coulibaly

I INTRODUCTION

a) But de l'étude et de l'évaluation

L'étude et l'évaluation des réseaux Environnement/Développement concernent quatre pays du Sahel qui sont: le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Sénégal.

Ces pays comme d'autres, ont connu lors des dernières décennies de sécheresse une prolifération rapide des réseaux de développement. En raison d'une part, de la faiblesse relative des autres infrastructures de développement face aux difficultés (sécheresse, accroissement démographique, famine, désertification, mauvaise gestion, faiblesses des mentalités...), et d'autre part de la concentration récente des agences de l'hémisphère nord pour aider d'une façon ou d'une autre ces pays à surmonter leurs difficultés et à se développer.

Les réseaux pour l'environnement et le développement qui opèrent actuellement dans ces pays du Sahel, reflètent une grande variété pour ce qui est de leurs origines, leurs objectifs, leurs méthodologies et leurs administrations. Ils peuvent être organisés à l'échelon local, national, régional ou international; et leur champ opérationnel peut englober toute une variété de questions plus ou moins rattachées à un thème ou bien se concentrer exclusivement sur un problème précis.

Jusqu'ici ces réseaux et les méthodes qu'ils utilisent ont rarement fait l'objet d'une évaluation critique et il est donc difficile de dresser un bilan de leur influence ou de leur effet d'ensemble.

D'où la nécessité d'effectuer des recherches qui permettent de déterminer "qui fait quoi" d'examiner le pour et le contre des différents systèmes de réseaux et d'identifier les priorités sur lesquelles les organisateurs de ces réseaux devraient se pencher s'ils veulent répondre aux besoins du peuple africain et ses organisations.

Les conclusions d'une telle analyse seraient particulièrement importantes pour:

- Les ONG et autres organisations, qui auront une base de référence pour l'évaluation des réseaux existants ou des initiatives de réseaux envisagées;

- Les ONG, les Instituts et les Agences de financement de l'hémisphère nord qui ont besoin d'être orientés quant aux types d'activités de réseaux justifiant véritablement leur soutien.

b) Méthode de Recherche

Les travaux ont démarré comme prévu le 30 juin 1989 par l'élaboration d'une lettre circulaire à l'endroit de tout responsable d'organisme susceptible d'être impliqué ou pouvant abriter de réseaux pour l'environnement et le développement.

Cette lettre, après une explication du pourquoi et du comment ce programme, sollicitait l'accord de ses responsables d'organismes auxquels elle sera adressée, afin que se passe sur leurs réseaux le programme d'étude et d'évaluation.

Ainsi cette correspondance a été ventilée dans un premier temps à tous les organismes (ONG, Organisations Internationales, Services techniques, Institut de Recherche...) pouvant être intéressés par le programme au Mali. Dans un second temps, des interviews ont été organisées et exécutées; de même que des recherches d'informations documentaires, et toutes autres informations utiles pour cet effet.

En troisième lieu, le dépouillement des questionnaires et la rédaction du rapport.

II LES RESEAUX ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT AU MALI

a) Historique

Il a été noté que les réseaux ne sont pas un concept datant d'aujourd'hui. Avant l'émergence des pays africains politiquement indépendants, des réseaux surtout de recherche ont été organisés par les anciennes institutions de recherche dans leurs territoires respectifs.

Après l'indépendance, ces réseaux ont cessé d'être opérationnels.

En 1979, lors d'une réunion de chercheurs des pays du CILSS à Dakar, l'idée de réseau renaissait. A partir de cette idée lancée, les institutions nationales régionales et internationales intéressées; dans la recherche de solutions à leurs problèmes, ont décidé de créer des réseaux. Du moins pour ce qui concerne les pays du CILSS.

En 1986, la Banque Mondiale a mis en place une structure "Le Projet Special pour la Recherche Agronomique en Afrique (SPAAR)", pour relancer l'idée de réseau. Puisque malgré les efforts déployés par les

gouvernements africains pour assurer le développement de leurs productions agricole et animale, les activités de recherche dans ce domaine manquent souvent de coordination et tendent à faire l'objet de nombreux doubles emplois (source/Vol.7 N°4 - 1988 CIPEA Actualités).

Ainsi peuvent être retenus comme réseaux: (Définition du SPAAR complétée)

- **les réseaux d'échanges d'information: Ce type de réseau vise à faciliter l'échange d'informations techniques, pratiques, par exemple en présentant des rapports sur les essais coopératifs réguliers, les projets de développement; en approfondissant les échanges de vues et d'idées sur les méthodologies de recherche, les expériences pratiques des projets de développement tant au montage, à la recherche de financement, qu'à l'exécution;**
- **les réseaux de consultation scientifique et pratique: une fois les priorités de recherche, de technologies communes identifiées; une consultation régulière pays par pays, d'institution à institution, d'organisation à organisation, ou de chercheur à chercheur; pourrait également promouvoir l'échange d'informations techniques pratiques;**
- **les réseaux de recherche coopérative: Ce type de réseau pourrait être réalisé grâce aux efforts concertés, et constitue l'activité de construction de réseau la plus globale. Le niveau technique de l'activité concernée, le stress de l'environnement et le degré de participation des institutions et des chercheurs déterminent plus ou moins la nature et les caractéristiques des réseaux coopératifs. Il est propre à la recherche.**

(source: Communication du Dr Teye Bezuneh)

Ainsi grâce à l'initiative des organisations internationales et des donateurs, plusieurs réseaux sont actuellement opérationnels ou en train de l'être au Mali.

Cette initiative tient compte de la faiblesse relative des autres infrastructures de développement (ODR, Service technique..) face aux difficultés (mauvaise gestion, sécheresse, famine, désertification...).

Le réseau peut être organisé soit à l'échelle internationale, régionale, nationale ou locale.

b) Réseaux internationaux

b-1 Les réseaux du projet de recherche et développement des cultures vivrières dans les zones semi-arides de l'Afrique (SAFGRAD):

Les pays africains au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à travers la Commission scientifique, technique et de recherche (CSTR) ont créé en 1977 le SAFGRAD grâce à un accord conjoint avec l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour s'occuper de l'amélioration de la production des principales cultures (sorgho, mil, maïs, niébé et arachide) des pays semi-arides d'Afrique au Sud du Sahara.

Le correspondant Malien du SAFGRAD est l'Institut d'Economie Rural (IER). Conformément aux objectifs assignés au SAFGRAD, il a engagé dès 1979 la recherche coopérative avec l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) - Ibadan/Nigéria, sur le maïs et le niébé; et en 1980 la recherche coopérative avec l'Institut de Recherche sur les Cultures des Zones Tropicales Semi-Arides (ICRISAT) - Patancheru/Inde, sur le mil et le sorgho.

C'est dans l'application de ces différents programmes sous la conduite du SAFGRAD que quatre réseaux sont nés dont trois intéressent le Mali qui sont; ceux sur le maïs (WECAMAN), le niébé (RENACO) et le sorgho.

Ces activités de recherche collaborative IITA/SAFGRAD d'une part, et ICRISAT/SAFGRAD d'autre part, ont présenté deux phases importantes. La première phase ou SAFGRAD I, va des dates de démarrage des conventions à 1987. La deuxième phase ou SAFGRAD II, va de 1987 à nos jours.

Durant cette première phase ou SAFGRAD I, les activités de recherche collaborative IITA/SAFGRAD ont été conduites au siège, et des essais régionaux.

La recherche au siège (Kamboinsé, Burkina Faso) se déroulait dans deux écologies distinctes (savane nord guinéenne et soudanienne) pour le Maïs et trois écologies distinctes dont en plus des deux ci-dessus citées, la savane sahélienne pour le Niébé. Les résultats obtenus à partir des essais au siège sont ainsi envoyés sur demande aux systèmes nationaux de recherche agronomique (SNRA) comme l'IER au Mali; pour être testés dans l'écologie similaire.

Quant à la recherche coopérative ICRISAT/SAFGRAD; la stratégie adoptée est l'envoi direct aux SNRA des résultats (ressources génétiques, lignées améliorées...) obtenus au siège ICRISAT en Inde, pour des essais

régionaux. Ces centres sont en particulier ceux du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, du Cameroun et du Niger où des chercheurs ICRISAT étaient placés.

Des variétés précoces de maïs, de niébé, de sorgho et de mil ont été mises au point; des ateliers ont été organisés, etc... D'autres activités étaient engagées en particulier par l'ICRISAT au Mali, comme l'établissement de la station de Cinzana, formation des chercheurs Maliens, fourniture de support technique en sélection et en agronomie...

Très tôt, l'ICRISAT sachant que les variétés importées de l'Inde n'étaient pas adaptées aux conditions ouest-africaines (cycle végétatif, maladies...), a décidé d'intensifier ses travaux sur les variétés africaines. Pour une participation africaine aux activités de recherche; l'atelier de 1984 sur le sorgho (Ouagadougou), a mis en place le réseaux régional de recherche sur le sorgho. Les participants étaient les représentants de 16 pays africains, du SAFGRAD, de l'ICRISAT, etc...

Un comité consultatif de 4 membres dont un Malien a été mis en place pour la mise en oeuvre et le suivi des décisions prises par l'atelier, concernant le réseau. L'ICRISAT affecta un coordonnateur.

La deuxième phase ou SAFGRAD II fut ouverte par la réunion des directeurs de Recherche Agronomique des 26 pays membres du SAFGRAD du 23 au 27 février 1987.

Sur cinq ans, elle concernera la réorientation des activités des réseaux compte tenu des insuffisances de SAFGRAD I (non prises en compte de façon suffisante des besoins des SNRA, Incapacités des SNRA de financer des programmes de recherche etc...), et selon les principes définis par le SPAAR, à savoir pour tout réseau de recherche collaborative:

- axer leurs activités sur les thèmes jugés pertinents par les SNRA
- disposer d'une structure permettant de coordonner les activités à caractère multinational, de fournir un appui technique à leurs membres et d'organiser des voyages de suivi
- avoir un Comité directeur composé des chercheurs de SNRA participants
- tenir des réunions régulières
- etc...

(source: Vol.7 N°4 d'Octobre 1988 - CIPEA Actualités)

Ainsi cette réunion du 23 au 27 février 1987 des Directeurs de recherche agronomique a défini pour tout réseau SAFGRAD:

- Les objectifs spécifiques qui sont: faciliter le renforcement des SNRA en termes de personnel, d'infrastructures...;
- Accroître le transfert des technologies appropriées mises au point par les SNRA et les centres internationaux de recherche agronomique (CIRA) etc...;
- Les organes; qui sont:
 - * le conseil des Directeurs de recherche des 26 pays membres des CIRA (IITA, ICRISAT...) et des organismes régionaux (SAFGRAD, INSAH, CILSS...) concernés. Il définit les grandes orientations de la recherche africaine;
 - * Le Comité de tutelle de l'atelier est l'assemblée générale du réseau. Il se réunit chaque 2 ans et relève du Conseil des Directeurs de recherche;
 - * Le Comité Consultatif ou Directeur est élu pour deux ans renouvelables et se compose de 4 à 6 membres élus des SNRA, du coordonnateur et des représentants des CIRA concernés comme observateurs. Il se réunit au moins une fois par an, pour la définition des programmes d'activités, et contrôler sa mise en oeuvre par son secrétariat, dirigé par un coordonnateur nommé par le CIRA (IITA/ICRISAT) parmi son personnel.

Ainsi les secrétariats des réseaux maïs et niébé sont logés au siège du SAFGRAD, et celui du sorgho au siège de ICRISAT Bamako. Le Comité directeur relève du comité de tutelle;

Les correspondants nationaux sont les relais des secrétariats pour la circulation de l'information.

Le rôle des différents acteurs (SAFGRAD, SNRA, CIRA) se trouvait défini.

Dans le cadre de cette deuxième phase ou SAFGRAD II on a:

b-1-1 Le réseau sorgho:

Avec toujours comme bailleur de fonds l'USAID. Le programme à long terme de ICRISAT pour renforcer les SNRA en Afrique de l'Ouest est maintenant fondé sur une approche régionale dont les principaux points d'appui seront:

- son centre sahélien au Niger pour les recherches sur le mil, l'arachide et les systèmes nationaux d'exploitation des ressources;
- Le programme régional du sorgho au Mali pour les régions plus humides et celui du Nigéria pour les régions sèches.

D'où la naissance d'un nouveau réseau sur le mil en septembre 1989 lors de la dernière rencontre annuelle des SNRA membres du centre sahélien ICRISAT à Niamey.

Ses structures et son organisation sont identiques à celles des réseaux SAFGRAD. Il est nouveau et n'a pas encore engagé d'action; même si son comité directeur existe déjà, présidé par un Malien.

Quant au réseau sorgho, des 17 centres nationaux de recherche, cinq centres nationaux dont le Mali, Burkina Faso, Nigéria, Niger et Cameroun ont été reconnus des centres avancés donc des leaders. Les 12 autres centres furent reconnus des centres faibles.

La nouvelle démarche consistera pour chaque thème fédérateur à retenir un centre leader pour diriger les activités de recherche en associant d'autres centres.

Ce programme, évalué à 4.500.000 \$US n'est pas encore financé. Par contre l'USAID a financé chacun des 5 centres leaders pour 5.000 \$US pour deux ans (1989-1990) renouvelables sur une troisième année.

Le programme Malien du sorgho, reconnu comme centre leader et président du comité directeur du réseau sorgho est au centre des activités du réseau (source: interview du président (Malien) du comité directeur).

Le réseau pour une participation effective des SNRA à ses activités, fait confier une partie du rôle de son coordonnateur, (comme les visites des SNRA faibles) à des chercheurs des SNRA leaders; qui donneront des conseils pratiques sur la conduite des essais (source: interview du coordonnateur du réseau sorgho).

Les difficultés sont surtout liées au problème de financement. Tout de même d'autres activités comme des ateliers de formation, tournées d'inspection, etc... sont à l'actif du réseau.

b-2-2 Les réseaux maïs et niébé

Comme ci-dessus indiqué ces deux réseaux relèvent de l'IITA. Leurs secrétariats respectifs siègent au SAFGRAD au Burkina Faso. Les réunions de comités de tutelle, directeur sont communes.

Ainsi pour répondre aux directives tracées par les Directeurs de recherche, un atelier regroupant les chercheurs de maïs et niébé des SNRA membres du SAFGRAD, a été organisé par le SAFGRAD et l'IITA du 23 au 27 février à Ouagadougou (Burkina Faso).

A partir des rapports présentés par les différents pays, les priorités de recherche pour chaque culture, et les capacités de chaque SNRA ont été identifiées.

Les responsabilités de chaque réseau ont été par la suite partagées entre SNRA dits centres avancés. Les SNRA qui n'ont pas l'expertise et/ou l'infrastructure nécessaire sont dits des centres faibles.

Chaque réseau a mis en place son comité Directeur composé de six représentants des SNRA et du coordonnateur affecté par l'IITA.

Si le réseau niébé exige la participation active en; fournissant des technologies pour expérimentation, conduisant en même temps des essais régionaux coopératifs, etc, pour rester membre du réseau; le réseau maïs veut que le SNRA démontre l'importance du maïs dans la vie socio-économique de son pays, et s'assurera à chaque fois que le SNRA participe effectivement à la vie du réseau.

Dans les deux cas, les SNRA avancés seront encouragés à produire des technologies appropriées. Ces technologies ainsi que celles développées par les CIRA et centres régionaux seront mis à la disposition des SNRA pour essai éventuel et adoption.

Pour le cas spécifique du niébé les cinq centres avancés retenus (Nigéria, Niger, Sénégal, Burkina Faso, Cameroun) devraient entièrement prendre la relève des activités de recherche de l'IITA au siège du réseau depuis Avril 1988.

Ce qui nécessitait l'allocation de fonds supplémentaires de 21.000 \$US à l'ensemble des cinq centres. Durant la campagne pluviale 1988, les ressources essentielles du réseau Niébé ont été allouées à eux. Aussi sur les 28 essais régionaux (exclu le Mali), 25 essais ont été appliqués comme prévu.

Pour le maïs les centres avancés retenus (Nigéria, Cameroun, Ghana, Togo, Côte d'Ivoire, Burkina Faso) devraient aussi être renforcés financièrement en vue d'apporter à leur tour une assistance spécifique aux SNRA faibles, pour qu'ils puissent eux aussi tirer profit des activités du réseau.

Durant la campagne 1988, en plus des fournitures des petits équipements essentiels (testeurs d'humidité, décamètres, sacs de pollinisation...) à des SNRA comme le Mali, d'autres SNRA (Bénin, Burkina Faso, Guinée Conakry et Sénégal) ont été chacun dotés de 4.000 \$US.

Pour la production de technologie par le réseau, le Togo et le Nigéria ont reçu chacun 3.500 \$US. Aussi en 1988, 82 essais régionaux ont été envoyés aux SNRA sur lesquels 35 résultats furent retournés au réseau en février 1989.

D'autres activités comme atelier de formation, tournées d'inspection etc, sont aussi à leurs actifs.

Les réseaux selon les participants rencontrés furent introduits par SAFGRAD pour assurer la relève des programmes de recherche qu'il soutenait dans chacun de ses 17 pays membres.

Des difficultés furent rencontrées pour l'établissement de ses réseaux puisque les SNRA concernés n'avaient pas les mêmes niveaux techniques de recherche.

Pour contourner ces difficultés, le SAFGRAD a décidé la politique de centre avancé et centre faible. Même si dans les principes cela permet une stimulation des centres faibles, en réalité c'est le contraire qui se produit, puisque la grosse partie des appuis va vers les centres leaders sans qu'ils puissent, en retour s'acquitter de façon satisfaisante de leurs rôles face aux centres faibles.

Le SNRA niébé du Mali devrait recevoir depuis longtemps 580 \$US mais qui n'arrivaient pas; encore moins pour cette campagne hivernale 1989 (source: interview du 12 août 1989). Même si ce montant arrivait jusqu'où il pourra permettre de mener une activité de recherche digne de ce nom?

Le SNRA maïs du Mali n'a reçu qu'en 1989, ce qu'il devrait recevoir depuis 1987 et seulement les 50% (450.000 FCFA sur les 900.000 FCFA accordés depuis 1987).

Les SNRA ont des difficultés non seulement pour trouver un financement mais aussi dans le déblocage des fonds actroyés; qui, même s'ils sont à 100% financés seulement 10% leur arrivent sur le terrain, puisque gérés par d'autres qu'eux.

Parmi les donateurs actuels on peut citer l'USAID, la Coopération française (FAC), le fonds international pour le développement international (FIDA), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Convention de Lomé, les zones d'échanges préférentiels (PIA)....., l'OUA, le Bureau de coordination du SAFGRAD (BCS) et les pays de SAFGRAD en général.

b-2 Les réseaux du centre international pour l'élevage en Afrique (CIPEA)

Le CIPEA est une institution internationale dont son rôle est de contribuer au développement de l'élevage en Afrique compte tenu des difficultés que traversent les pays africains.

Pour faciliter la coordination de telles activités et améliorer le développement de la recherche agricole, le CIPEA suite aux recommandations de la commission chargée de l'examen extérieur de son programme, a mis au point en 1986, en collaboration avec les SNRA une stratégie et un plan à long terme, qui fut adopté en juillet 1987 par la session annuelle du groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) à Washington.

Le CIPEA se propose ainsi de renforcer les capacités de recherche des SNRA pour leur permettre de lever les contraintes au développement de l'élevage, de mettre au point des technologies susceptibles d'accroître les productions animales, et favoriser le développement de l'élevage.

Six secteurs de recherche ont été sélectionnés en priorités qui sont: le lait et la viande de bovins, le lait et la viande des petits ruminants, la traction animale, la trypanotolérance, les politiques d'élevage et la gestion des ressources primaires.

De nombreux thèmes de recherche ont été définis pour chacun de ces secteurs et servent de base pour l'élaboration de programme détaillés d'activités de recherche à travers des réseaux.

L'organisme de coordination (CIPEA) fournira ainsi aux réseaux des services de formation et d'information appropriés de même que l'appui technique requis. Il assurera la mobilisation des fonds nécessaires au fonctionnement du réseau et à la participation des membres aux programmes de travail.

Sur les neufs réseaux ainsi animés par le CIPEA, trois seulement intéressent le Mali qui sont:

- Le réseau sur la traction animale en Afrique de l'Ouest (ROATA);
- Le réseau lait et viande des bovins;
- Le réseau suivi des parcours pastoraux.

Le correspondant Malien du CIPEA est l'Institut National pour la Recherche Zootechnique Hydrobiologique et Forestière (INZFRH).

b-2-1 Les réseaux à vocation produits

Trois des réseaux mis en place s'intéressent exclusivement à certaines productions animales. Il s'agit des réseaux petits ruminants, traction animale, et lait et viande des bovins, dont les deux derniers intéressent le Mali.

- Le réseau sur la traction animale:

Si ce réseau fut conçu depuis 1982 et ne devrait voir le jour qu'en 1987 (Vol.7 N°4 - octobre 1988 CIPEA Actualités), il faut noter qu'il existait entre temps depuis 1984 en Afrique de l'ouest, un réseau sur la traction animale qui regroupait des chercheurs du Mali, du Sénégal, du Togo et de la Gambie.

Sans fonds propre, dont la participation était à la charge de chaque membre, la rencontre générale était biannuelle dans l'un de ces pays, pour les échanges d'idées et de méthodologies, et de faire l'état des résultats de la recherche en cours.

Il peut être considéré selon le participant malien comme le noyau de ROATA.

Si mai 1989, date de la première rencontre sur la planification des protocoles de recherche à Addis-Abéba, peut être considéré comme le démarrage des activités de ROATA; en réalité elle n'a permis aux différents participants dont cinq délégués Maliens; que de réfléchir sur son fonctionnement, sur la nature de ses liens futurs avec le CIPEA.

Le Comité de pilotage mis en place dont un Malien, était à la recherche de financement pour faire doter le réseau d'un coordonnateur. Selon les participants Maliens, assez de points restaient à régler pour la mise en route de ce réseau, en particulier l'intégration des deux réseaux. Puisque le noyau à son bulletin "Force animale" dans lequel il publie ses résultats, était à la recherche de financement pour son secrétariat basé en Gambie. Le CIPEA a aussi ses bulletins comme CIPEA Actualité dans lequel il publie des informations sur la Traction animale.

- Le réseau de recherche sur la production de lait et viande des bovins en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les travaux d'évaluation du potentiel des productions laitière et bouchère des zones humides et subhumides de l'Afrique de l'Ouest, menés par le CIPEA en 1987, l'ont permis de déterminer que dans certains pays l'expérience en matière de recherche zootechnique était relativement limitée. Par contre dans d'autres comme le Mali, le Sénégal... Il existe une très grande expérience en matière de recherche zootechnique et un personnel de base relativement étoffé.

C'est ainsi que le CIPEA sous le parrainage de l'Australian International Development Assistance Bureau (AIDAB) a organisé en octobre 1988 au Nigéria, un séminaire destiné à faire le point de la recherche sur le lait et la viande de bovins en Afrique Occidentale et Centrale et a jeté les bases d'activités conjointes dans ce domaine.

Le comité intérimaire mis en place dont le Mali, lors de sa première rencontre du 9 au 14 janvier 1989 à Addis-Abéba, siège du CIPEA, a clairement défini les principes de base du réseau depuis les SNRA, jusqu'à la commission d'experts en passant par le coordonnateur et le comité directeur.

Le coordonnateur est affecté par le CIPEA en tant que bureau régional d'appui. Le comité directeur se compose de 4 membres (2 de la zone humide et 2 de la zone subhumide).

Le réseau se propose compte tenu de l'inégalité d'expériences en matière de recherche zootechmique entre les SNRA:

- D'une part entreprendre des travaux de recherche conjointe dans les SNRA disposant de bases suffisamment fortes;
- D'autre part, fournir un appui approprié sous forme d'actions, de formation et d'information aux SNRA moins avancés.

Ainsi le Mali en tant que SNRA fort a bénéficié d'un programme de recherche au centre zootechmique de Sotuba (selon le Directeur de ce centre). La partie Malienne estime que même si le CIPEA finance actuellement son secrétariat, il est souhaitable que ce soit supporté par les acteurs locaux de lait et viande de bovins puisque ces produits se vendent sans grand problème. Aussi le coordonnateur National Malien trouve que les participants manquent de motivation. Il lui faut à chaque fois courir entre les gens pour leur participation.

b-2-2 Les réseaux stratégiques du CIPEA

Les réseaux de recherche sur:

- les pâturages de l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe (PANESA);
- les sous-produits agricoles (ARNAB);
- les fourrages en Afrique de l'Ouest monté par le PANESA, l'ARNAB et le réseau international d'évaluation des pâturages tropicaux (CIAT);
- le bétail trypanotolérant;

- le politique d'élevage et la gestion des ressources;
- la surveillance de l'évolution des parcours dans la région du Sahel Occidental;

constituent les six réseaux stratégiques du CIPEA.

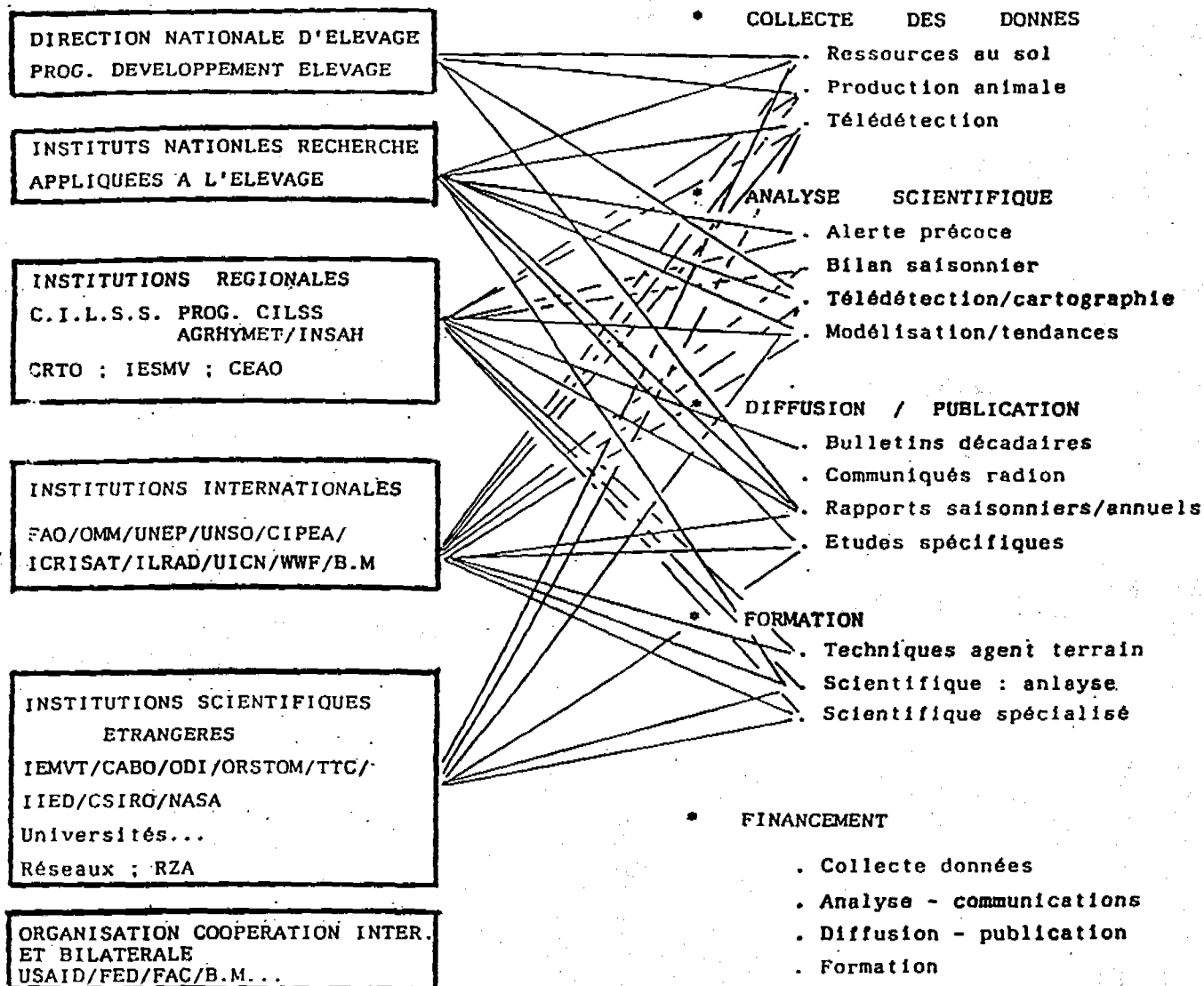
Des six réseaux ci-dessus définis, seul le dernier réseau intéresse le Mali.

Il faut déjà noter que ce réseau de surveillance de l'évolution des parcours dans la région du Sahel Occidental ou réseau sur le suivi des ressources pastorales au Sahel (pays du comité inter-états de lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS)), n'est pas entièrement constitué; malgré les orientations définies par l'atelier organisé du 6 au 15 février 1989 au siège du Centre AGRHYMET à Niamey.

Réseaux CIPEA

Réseau suivi des parcours pastoraux

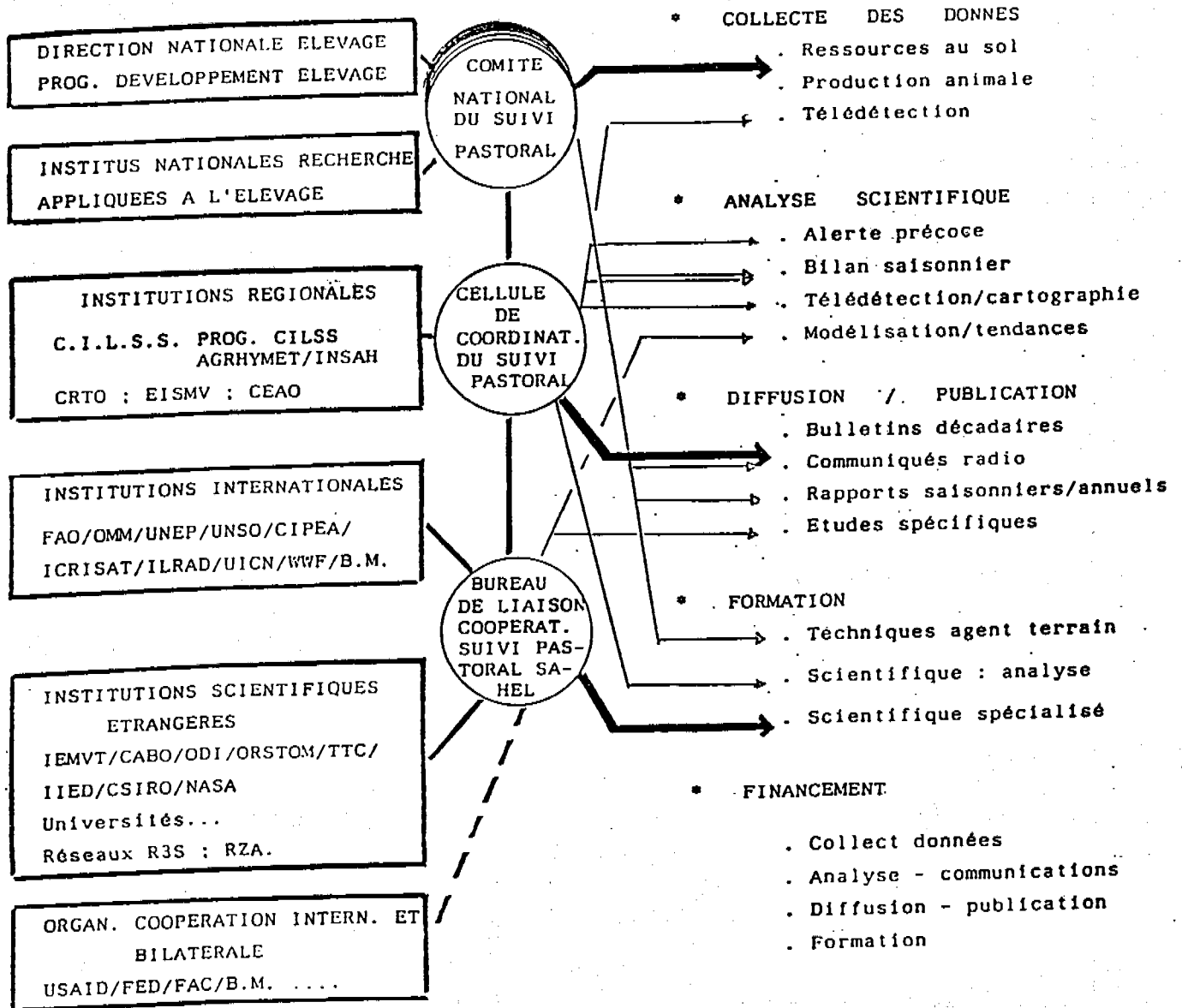
SCHEMA DE LA SITUATION ACTUELLE: CONTRIBUTION DES DIVERS TYPES D'ORGANISMES AUX OPERATIONS DE SUIVI DES RESSOURCES PASTORALES



Réseaux CIPEA

Réseau suivi des parcours pastoraux

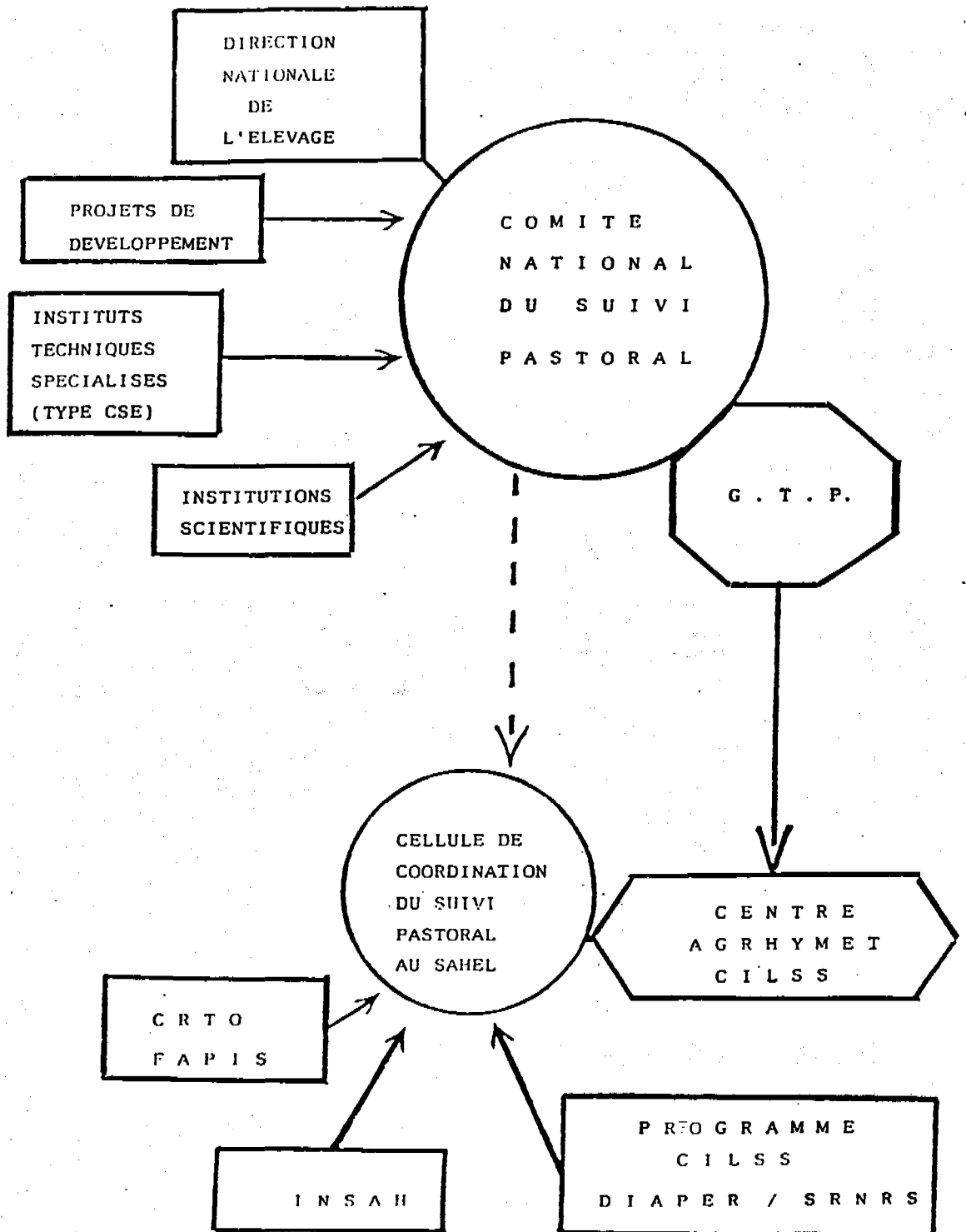
STRUCTURATION PROPOSEE POUR LA CONTRIBUTION DE DIVERS TYPES D'ORGANISME AUX OPERATIONS DE SUIVI DES RESSOURCES PASTORALES: LE RESEAU DE SUIVI PASTORAL



Réseaux CIPEA

Réseau suivi des parcours pastoraux

ARTICULATION DU RESEAU AGRHYMET (GTP ET CENTRE REGIONAL) AVEC LES INSTITUTIONS NATIONALES ET REGIONALES ET LES STRUCTURES PROPOSEES POUR LE RESEAU DU SUIVI PASTORAL



Tout de même un comité d'organisation provisoire fut mis en place, coordonné par un agent du CIPEA, sur la base de trois groupes de trois pays pour les neuf pays du CILSS, qui sont: groupe Tchad - Niger - Burkina Faso; groupe Mali - Sénégal - Mauritanie; et groupe Gambie - Guinée Bissau et Cap Vert.

Il ressort des Interviews que ce réseau est suspendu à cause de deux problèmes: l'institutionnalisation et le financement.

L'institutionnalisation sera résolue dès que le CILSS acceptera d'assurer la tutelle du réseau en le confiant au centre AGRHYMET. Selon le coordonnateur, "je suis réduit à l'expédition des lettres, puisque les choses n'évoluent pas".

Quant au financement il y a peu d'espoir. Selon toujours le coordonnateur, "j'ai tapé à des portes comme celles des coopérations japonaises et françaises, encore pas de suite. J'irai bientôt voir mes amis du CIPEA pour toujours le même problème".

Le correspondant Malien (Direction Nationale de l'Élevage) accorde une importance à ce réseau puisque l'élevage n'ayant pas de frontière, il faut chercher des solutions communes.

b-3 Les réseaux sur l'agriculture en couloirs pour l'Afrique Tropicale (AFNETA)

L'AFNETA est né de l'atelier international organisé du 10-14 mars 1986 par le CIPEA et l'IITA, dans le but d'exporter la pratique des cultures en couloirs des zones humides vers les zones semi-arides. Un comité ad hoc de (8) représentants des SNRA et d'un représentant de chacune des institutions parrainantes (CIPEA - IITA et le conseil international de recherche en agroforesterie (ICRAF)), avait été mis en place.

La première assemblée générale a eu lieu du 1er au 3 août 1989 à Ibadan au Nigéria. Elle a permis de discuter le cadre général de travail du réseau, ses statuts et règlements.

Il a été suggéré concernant le comité directeur de veiller à un équilibre linguistique (francophone et anglophone d'une part, et d'autre part à une présentation sur une base zonale). Ainsi il a été retenu pour la composition du comité directeur:

- 4 représentants pour l'Afrique de l'Ouest (2 anglophones et 2 francophones)
- 2 représentants pour l'Afrique Centrale (2 francophones)

- 1 pour l'Afrique de l'Est (anglophone)
- 1 pour l'Afrique Australe (anglophone).

Le comité ad hoc de huit membres mis en place en 1986 a été reconduit jusqu'à la prochaine assemblée générale prévue en 1990.

Les correspondants Maliens du réseau n'ont pas encore réagi au réseau même si certains d'entre eux, comme les stations de recherche (Stations d'étude et de recherche zootechnique de Niono et de l'Opération N'DAMA de Yanfolila (ONDY)), avaient été contactés par le CIPEA. Puisque le CIPEA compte faire revivre ses anciens programmes au niveau de ces stations à travers le réseau. Selon le représentant du CIPEA, le réseau est déjà disposé à consentir 500 \$US pour la poursuite du projet Olivivicia de Médina Diassa (ONDY) sur 2 ans.

D'autres institutions maliennes comme l'Institut d'Economie Rural (IER), l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP), et l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou (IPR), devraient aussi être contactés par le CIPEA pour adhésion.

Les donateurs ayant participé à cette première assemblée générale sont l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), l'USAID et le FIDA.

Le premier numéro de sa revue trimestrielle "Alley Farming Network for Tropical Africa Newsletter" a paru en 1989.

b-4 Le réseau d'étude des systèmes de production en Afrique de l'Ouest (RESPAO)

Le RESPAO est né en novembre 1982, de l'atelier organisé par l'IITA, l'Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et des Cultures Vivrières (IRAT), de l'ICRISAT et de la Gesellschaft für technische Zusammenarbeit (GTZ) dans le but de faciliter les échanges d'information, les communications, et les rencontres, avec comme résultat majeur une meilleure compréhension et une mise en commun des recherches, travaux et résultats entre scientifiques, techniciens, acteurs du développement grâce à un langage, des méthodologies et des stratégies plus proches.

Un comité de pilotage et un coordonnateur furent élus et la constitution de trois groupes de travail; pour la définition de l'organisation d'un programme d'activités et de la recherche des moyens nécessaires à une exécution.

Un premier symposium a été organisé en mars 1986 à Dakar (Sénégal) sur le thème Recherche sur les systèmes de production (RSP) en Afrique de l'Ouest.

Un nouveau comité de pilotage a été mis en place et a été chargé de définir un programme d'activités dont l'exécution serait confiée à un secrétariat permanent installé auprès du SAFGRAD.

Son objectif général étant toujours de promouvoir et faciliter la coopération entre les chercheurs, les programmes, et les institutions de recherche nationaux, internationaux et extérieurs travaillant en Afrique de l'Ouest dans le domaine de la RSP. Cette collaboration devrait permettre de soutenir des chercheurs et de renforcer les SNRA à travers la formation, les échanges d'expériences méthodologiques, les comparaisons des résultats et un meilleur accès à l'information.

Les structures du réseau sont le symposium, le comité de pilotage, le secrétariat du réseau et les correspondants nationaux.

Le deuxième symposium s'est tenu comme prévu du 28 août au 1er septembre 1989 à Accra au Ghana sur le thème "Contribution de la recherche sur les RSP au développement de technologies améliorées pour les zones agro-écologiques de l'Afrique de l'Ouest".

Comme bailleur de fonds on notera le CRDI:

La première requête (d'une durée de deux ans pour 450.000 dollars canadiens) soutient essentiellement la création du secrétariat, son fonctionnement et celui du comité de pilotage et la tenue du premier symposium. La deuxième requête (de deux ans pour 184.785 dollars canadiens) soutient la création d'un système d'information et de documentation scientifique et technique au niveau du secrétariat.

Même si le RESPAO est une association professionnelle libre de chercheurs intéressés à la RSP en Afrique de l'Ouest, il faut dire qu'il n'a pas encore de statut propre. Il jouit plutôt de celui du SAFGRAD qui abrite son secrétariat.

Son correspondant Malien est la Division Recherche sur les Systèmes de Production (DRSP/IER), qui jusqu'alors n'a pas été assisté par le réseau, malgré que son directeur soit membre du comité de pilotage.

L'accord avec le SAFGRAD permet dorénavant la co-gestion des subventions par les donateurs, le SAFGRAD et le RESPAO.

b-5 Les réseaux de la Conférence des Responsables de Recherche Agronomique Africains (CORAF)

La CORAF fut créée par le 3^e séminaire franco-africain de recherche agronomique réuni à Abidjan du 23 au 27 mars 1987. Elle réunit annuellement les responsables de la recherche agronomique de 15 pays africains dont le Mali, et de la France dans un pays membre; dans la troisième semaine de Mars de l'année en cours.

La CORAF est un club d'institutions, sans statut juridique, qui vise à promouvoir la coopération, la concertation, l'élaboration de projets de recherches communs, la création, l'animation, le développement de réseaux associatifs et d'équipes de recherche à vocation régionale etc... Ses structures sont la conférence plénière, le comité de suivi ou de pilotage, assisté par un secrétariat pour l'exécution des programmes.

Pendant les trois premières années, la CORAF a été essentiellement animée et financée par 3 centres français: le CIRAD, l'ORSTOM, l'INRA. Le retrait de la France des instances dirigeantes a été interprété par certains partenaires africains comme un lâchage, mais "Dès le début, la CORAF a été conçue pour devenir rapidement une instance exclusivement africaine de coopération régionale et permettre ainsi à la communauté scientifique africaine de se concerter avec ses différents partenaires bilatéraux et internationaux et pas seulement avec les Français".

Cinq réseaux associatifs portant sur le maïs, le riz, l'arachide, le manioc et celui de recherche sur la résistance à la sécheresse R3S, ont été mis en place. Sur ces cinq réseaux, le Mali est concerné par tous sauf celui sur le manioc.

Chaque réseau a pour but dans son domaine: d'améliorer l'efficacité des équipes existantes, en les aidant à se coordonner par la mise en oeuvre des thèmes fédérateurs, à travers des stations de recherche capables de centraliser, traiter, diffuser, l'IST; et en identifiant les véritables techniques et socio-économiques du développement sur les terrains pilotes.

Et cela à travers des représentants ou correspondants nationaux des SNRA; et leur secrétariat dirigé par deux coordonnateurs (un Africain d'un SNRA basé en Afrique, et un Français basé soit au CIRAD, à l'INRA, ou à l'ORSTOM en France).

Aussi pour chaque programme technique retenu par le réseau, est désigné deux chefs de projet (un Africain et un Français). Ceux-ci auront la charge du montage définitif du projet, sa discussion avec les bailleurs de fonds et sa mise en oeuvre. Ils interviennent comme ordonnateurs dans l'exécution de ces projets en liaison avec l'organisme chargé de la gestion comptable et de la répartition des crédits entre les pays participants à ce programme multinational. Cet organisme de gestion ne pourra être qu'un centre international de recherche agricole (CIRA).

b-5-1 Le réseau de recherche sur la résistance à la sécheresse (R3S)

R3S est un réseau conjoint de la CORAF et du comité permanent d'intérêts de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) (cf: résolutions N°7/22/CM/87 de la 22^e session ordinaire du conseil des Ministres des pays du CILSS et du 3^e séminaire de constitution de la CORAF).

Il vise à diagnostiquer les facteurs de sécheresse et d'étudier les techniques de lutte contre la sécheresse à travers des thèmes fédérateurs; et de mettre au point des plans d'opérations intégrées de lutte adaptés aux différentes problématiques de sécheresse des situations agricoles sur des terrains pilotes.

Le réseau est organisé en trois sous-réseaux qui sont: R3S Parcelle - R3S bassin versant - et R3S système de production. Chaque sous-réseau est organisé en thèmes fédérateurs.

La fiche descriptive de R3S, adoptée par le comité de suivi CORAF lors de sa rencontre de juillet 1987 à Paris, à laquelle ont participé tous les responsables (coordonnateurs et correspondants) de chaque réseau associatif, permet au chercheur de R3S de situer son action dans une démarche d'ensemble sur la recherche agricole pour la lutte contre l'aridité. Cette fiche fut diffusée aux chercheurs ayant soumis des projets aux ateliers de programmation par composantes, qui ont été tenues en février 1987 à Bamako.

Les correspondants Maliens de R3S sont l'IER, IPR de Katibougou, projet inventaire de ressources terrestres (PIRT), à raison d'une personne par composantes. Le secrétariat du réseau est basé à l'Institut du Sahel (INSAH/Bamako).

En octobre 1987, R3S a présenté quatre thèmes fédérateurs ou projets, d'un coût total de 600.000.000 FCFA environ, au comité spécial de sélection de projets, suivant une procédure d'urgence de la Communauté Economique Européenne (DGXII, CEE).

Réseau R3S

Réseau de recherche sur la résistance à la sécheresse (R3S)

THEME FEDERATEUR	PAYS	INSTITUTIONS	CHERCHEURS ANIMATEURS
DIAGNOSTIC AGROPEDOCLIMATIQUE DU RISQUE DE SECHERESSE PAR LA CARACTERISATION DE L'ALIMENTATION HYDRIQUE DES CULTURES	BURKINA FASO COTE D'IVOIRE MALI SENEGAL TCHAD TOGO FRANCE	INERA IDESSA IER/CIRAD ISRA IRCT AGRO. METEO. CIRAD/CTFT	SOME KONE VALET DIAGNE DJOULET-FORTIER EGBARE FOREST-IMBERNON
TECHNIQUES CULTURALES VALORISANT L'EAU PLUVIALE	BURKINA FASO COTE D'IVOIRE MALI SENEGAL TCHAD TOGO FRANCE	INERA IDESSA IER ISRA IRCT CIRAD/ORSTOM CIRAD	LOMPO-HIEN N'CHO-CHOPART MARTINE-VALET CISSE-RUELLE D'JOLET-FORTIER SARAGONI-POSS SIBAND
ASSOCIATIONS LIGNEUX VIVRIERS ADAPTEES A LA SECHERESSE	CAMEROUN NIGER SENEGAL FRANCE ALLEMAGNE BELGIQUE	CRF INRAN ISRA CTFT INRA (CNRF) UNIVERSITE BAYREUTH C.N. SCHWEITZER	MATIG COLIN P. SALL GOUDET DREYER ZECH DUMONT
ZONES D'ADAPTATION A LA SECHERESSE DES VARIETES PAR ESPECE	BURKINA FASO MALI FRANCE	INERA INSAH IER CIRAD INRA CLERMONT FD	KERE A. TOURE REYNIERS ROBELIN
MECANISMES PHYSIOLOGIQUES D'ADAPTATION A LA SECHERESSE ET CREATION VARIETALE	BENIN BURKINA NIGER SENEGAL FRANCE	IRA IDR (UNIVERSITE) IRI UNIVERSITE ORSTOM ISRA UNIV. PARIS VII UNIV. CRETEIL	ADJAHOSSOU SESSOUMA BATCHO SICOT-MARCHAIS ANNE ROSE-KHALFAOUI VIEIRA DA SILVA LOUGUET

La DGXII a retenu partiellement trois des quatre projets R3S, pour un montant total de 357.000.000 FCFA, soit les 2/3 du fonds spécial STDII 1987.

Chaque programme fédérateur comprend plusieurs contrats. Les contrats préparés par DGXII devraient être signés en janvier 1988 et le fonds disponible au plus tard fin d'année 1988.

D'autres projets devraient être soumis à l'appel d'offre STDII normal prévu pour fin février et fin juillet 1988.

A partir des informations reçues sur terrain (Mali), les thèmes fédérateurs en cours d'exécution sont:

- TF1: zonage des risques de sécheresse des cultures
- TF2: Amélioration de l'alimentation hydrique par les techniques culturales
- TF3: Amélioration de l'alimentation hydrique des associations ligneux vivriers
- TF4: Fonctionnement hydrologique et aménagement agricole des bas-fonds.

Dans le cadre du projet eau-sol-plantes au Mali, un appui financier de la Coopération Française (FAC), a fait fonctionner TF1 et TF2 de 1985 à 1987. Pour assurer la continuité de ces programmes comme d'autres, le réseau fut introduit.

Ainsi TF1 a pu bénéficier d'un petit fond de 6.875.000 FCFA dans des pays comme le Mali, le Burkina Faso, la Cote d'Ivoire, le Tchad, le Togo; partout où il y a un laboratoire eau-sol-plantes. Ce fonds a permis l'équipement de ces laboratoires en systèmes logiciels (2.745.000 CFA) et son frais de fonctionnement.

Aussi, TF4 a bénéficié de 30.000.000 FCFA environ, directement investis dans le matériel de laboratoire et frais de fonctionnement.

Le financement du projet eau-sol-plantes étant arrêté pour le moment, l'essentiel des activités est consacré aux activités du réseau.

b-5-2 Le réseau maïs de la CORAF

Ce réseau de la CORAF s'est fixé les domaines prioritaires de recherche suivants:

- L'évaluation et la création variétale pour les zones humides et arides en cultures irriguées;
- Accès sur l'amélioration des populations locales d'une part et la création d'hybrides pour les producteurs agro-industriels d'autre part.

L'étude et le suivi épidémiologique des maladies virales, et l'étude biologique des vecteurs vivaces en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le transfert de la résistance aux viroses à des variétés vulgarisables.

L'intensification de la maïsiculture paysanne dans les principaux systèmes de production en zones humides et en cultures irriguées. Il a été demandé par la réunion de juillet 1987 du comité de suivi CORAF à Paris, élargie aux responsables de réseaux, de concevoir la lettre du réseau, l'annuaire des chercheurs et d'élaborer des projets de recherche.

L'atelier de novembre-décembre 1987 à Lomé a permis l'élaboration de l'annuaire, de la lettre du réseau, et de décider trois des quatre axes de programme mobilisateurs prioritaires, défini depuis Yaoundé en février 1987. Ces trois programmes sont:

Projet N°1: les maladies virales du maïs et la création de variétés résistantes. A ce niveau, deux stations centres (la Réunion et le Togo) sont retenus pour les choix variétaux et les transferts de résistance.

Projet N°2: les potentialités de la maïsiculture pluviale en zone de savane subsaharienne.

Projet N°3: l'intensification de la maïsiculture paysanne, africaine et malgache.

Le correspondant Malien du réseau est l'IER.

Chacun de ces trois projets a deux chefs (un Africain et un Français).

Toutes ces activités sont à mener à travers deux bases centres qui sont: la base centre du Sénégal pour la maïsiculture irriguée et celle du Cameroun à vocation régionale pour les zones humides et semi-humides.

Le projet N°1 fut engagé grâce à un financement français de 60.000.000 FCFA pour la mise au point des variétés tolérantes à la virose à travers l'Afrique toute entière. Les programmes et budgets pour les deux premières années 1989 et 1990 sont fixés de manière que 90% des crédits seront utilisés au Burkina Faso et au Togo. Des missions et des échanges d'information entre le Togo et la Réunion sont prévus ainsi que des stages de formation.

Quant au projet N°2 la version lourde de ce projet établie à Lomé n'a pas été retenue dans les priorités de financement par la DXII, CEE dans le cadre de l'appel d'offre STDII.

Une version plus légère de 25.000.000 FCFA fut financée par la France pour permettre aux décideurs et développeurs de disposer de données et de cartes hiérarchisant les potentialités maïscoles pluviales au sud du Sahara, en fonction de la satisfaction des besoins hydriques. Les cycles optimaux et les techniques particulières à mettre en oeuvre devraient être précisées.

L'implantation principale de ce projet sera le Togo (base de l'ingénieur itinérant). D'autres SNRA comme le Mali participeront.

Le coordonnateur de ce réseau maïs de la CORAF est au Cameroun avec un correspondant français basé en France.

A partir des interviews des participants Maliens on notera que le programme national maïs a reçu des petits matériels (pluviomètres, documents techniques...) et 500.000 FCFA pour fonctionnement concernant la conduite de la recherche sur les potentialités de la culture de maïs.

Si le réseau maïs du SAFGRAD a soutenu cette campagne pluviale 1989, la recherche variétale avec l'appui en petits matériels et 900.000 FCFA, le réseau maïs de la CORAF a soutenu la recherche sur les potentialités du maïs avec l'appui en petits matériels et 500.000 FCFA.

Apparemment il n'y a pas de gêne entre les deux réseaux.

b-5-3 Le réseau Riz de la CORAF

Ce réseau de la CORAF s'est fixé les domaines prioritaires de recherche suivants:

- La création variétale adaptée à des environnements contraignants notamment pluviosité irrégulière, inondation aléatoire, froid d'altitude ou de latitude;
- Lutte contre les maladies par: le suivi de l'évolution des maladies cryptogamiques virales et bactériennes, et les méthodologies de la sélection pour la résistance variétale avec priorité à la pyriulariose;
- Lutte contre l'enherbement, inventaire floristique des mauvaises herbes et mise au point de technique de lutte;
- Le réseau s'est également donné pour objectifs à plus long terme: la promotion de méthodes modernes de caractérisation physique du

milieu rizicole (estimation des potentialités et des contraintes) et la mise au point de techniques et de systèmes de cultures permettant la sédentarisation de la riziculture pluviale.

Comme le réseau maïs, il a été élaboré, suite à la demande du comité de suivi lors de sa rencontre de juillet 1987 élargie aux responsables des réseaux, l'annuaire et la lettre du réseau. Quant aux projets fédérateurs, leurs montages remontent depuis février 1987 à Bamako, juste avant la création officielle de la CORAF. Ces projets sont:

- Amélioration de la riziculture inondée sans aménagements coûteux en Afrique de l'Ouest. D'un coût de 572.000 Ecu pour 4 ans, il a été présenté en février 1988 à des bailleurs de fonds. Ce thème fédérateur intéresse des structures comme le SNRA (IER) du Mali;
- Renforcement des activités du réseau Riz en matière de diffusion des acquis et de sélection variétale. D'un coût de 650.000 FF pour deux ans, il fut présenté en janvier 1988 au MRES/MINICOOP. Le SNRA (IER) du Mali n'y est pas impliqué.
- Etude socio-économique et perspectives de la riziculture en Afrique et à Madagascar. D'un coût de 550.000 FF pour 2,5 ans il a été présenté en janvier 1988 au MRES/MINICOOP. Le SNRA (IER) fait partie des structures impliquées.
- Etude des contraintes liées à la riziculture d'altitude et développement des variétés adoptées à ces conditions. Il fut évalué et présenté en février 1988 à l'appel d'offre STDII CEE. Le SNRA (IER) n'y est pas impliqué.
- Etude des relations riz-pyriculariose et stratégies des sélections de variété de riz pourvue d'une résistance durable. Il a été évalué et présenté à la STDII CEE en février 1988. Le SNRA (IER) du Mali n'y est pas impliqué.

D'autres projets ont été présentés par des SNRA sur les thèmes jugés prioritaires par le réseau et associant un ou plusieurs pays de réseau, comme c'est le cas du projet IER (Mali) intitulé: Inoculation bactérienne du riz au Mali. Il fut évalué et présenté en janvier 1988 au MRES/MINICOOP. Le Niger et la France sont concernés.

Parmi tous ces projets fédérateurs seulement deux ayant obtenu des financements sont en cours d'exécution. Il s'agit:

- La sélection régionale du riz pluvial et inondé. Implantations principales: Côte d'Ivoire et Mali.

- Analyse de la filière riz en Afrique et Madagascar. Implantations principales: Côte d'Ivoire et Guinée.

D'autres chercheurs d'autres pays participent aux deux projets.

Le coordonnateur du réseau est un ivoirien basé en Ivoire avec un correspondant français basé en France.

A partir des interviews, il faut noter que le programme national riz du Mali a bénéficié du 400.000 FCFA dans le cadre du premier projet pour conduire des essais variétaux durant 1989.

Le réseau IRTP coordonné par IRRI en collaboration avec IITA/ADRAO soutient des essais de l'amélioration variétale avec le programme national riz du Mali, par l'envoi de matériel génétique et les protocoles de recherche afférents. Les résultats ont toujours été communiqués.

b-5-4 Le réseau arachide de la CORAF

Les projets fédérateurs en cours d'exécution dans le cadre de ce réseau CORAF sont:

- Lutte contre les maladies foliaires de l'arachide en Afrique;
- Sécurisation et valorisation de la production arachidière par la mise au point des techniques de transformation et de conservation de l'arachide de qualité;
- Caractérisation en Afrique de l'Ouest d'une maladie virale de l'arachide et étude de l'*aspergielus flavus* pour la sélection de variétés résistantes. Implantation principale: France.

Les deux premiers sont implantés principalement au Sénégal.

Le Mali n'est concerné par aucun de ces projets.

Le coordonnateur est un Sénégalais basé au Sénégal, avec un correspondant français basé en France.

A la suite des interviews, il découle que ce réseau est beaucoup administratif; puisque la participation Malienne s'arrête aux séminaires, réunions, dépôts de dossiers de projets....

b-6 Le réseau africain de biosciences (RAB)

En 1978, le Conseil International des Unions Scientifiques (CIUS) et l'UNESCO ont entamé une consultation pour déterminer des moyens et des

instruments appropriés pouvant permettre à la communauté scientifique d'améliorer et de renforcer davantage son assistance aux projets en voie de développement pour qu'ils puissent tirer un meilleur profit des progrès récents de la science notamment dans le domaine de la biologie.

Cette consultation a abouti au constat que, l'ampleur et l'acuité sans cesse croissantes des problèmes se rapportant au domaine de la biologie, dans les pays en voie de développement, nécessitaient la mise en oeuvre des moyens humains et matériels toujours plus importants, pour arriver à leur soutien.

Pour atteindre ces objectifs les deux organisations ont décidé de mettre en place un réseau international de biosciences.

Un comité directeur international a été désigné en avril 1980 par l'UNESCO et le CIUS, pour mettre en place des réseaux régionaux ou sous-régionaux partout où cela sera nécessaire dans les pays en voie de développement.

C'est ainsi que la mise en place du RAB a été précédée par un symposium sur l'état de la biologie en Afrique tenue à Accra en avril 1981. Des représentants de 17 pays africains dont le Mali et de 15 organisations africaines et internationales ont pris part à ce symposium.

Le RAB est unique pour l'Afrique subdivisée en trois sous-régions dont l'Afrique de l'Est et australe, l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest. L'ensemble est dirigé par un comité exécutif régional, représenté par un coordinateur régional. Chaque sous-région est dirigée par un comité sous-régional représenté par un coordonnateur régional. Chaque pays est représenté par un comité national composé d'un président, un secrétaire général et d'un trésorier général. Ce bureau national peut comprendre des présidents de chacune des commissions suivantes à constituer: ressources forestières, insectes nuisibles, problèmes nutritionnels, maladies endémiques, microbiologie, génétique et sélection des plantes - plantes médicinales.

Les comités exécutifs sous-régionaux ainsi que les comités nationaux peuvent bénéficier de l'appui financier du réseau et doivent aussi se constituer des ressources propres par des cotisations ou des subventions gouvernementales.

Depuis; assez d'ateliers, de cours de formation, de projets de recherches nationaux, etc., ont été financés et exécutés.

Les premières activités du réseau ont été financées par:

- Le PNUD: 330.000 \$US pour 3 ans;
- L'UNESCO: 10.000 \$US par an depuis 1983;
- Le CIUS: 10.000 \$US par an depuis 1983.

Au Mali, il y a une antenne ou comité national RAB, malgré que le RAB existe depuis 1981, hormis les participations aux différentes rencontres organisées (séminaires, ateliers...), c'est seulement en 1980 que sa vie au Mali a commencé à être effective, de part l'adhésion de plus en plus massive de biologistes Maliens. Au dernier symposium du réseau à Yamoussokro trois Maliens ont participé. Un bulletin de biologiste devrait apparaître; des possibilités de financement de projets ont aussi été envisagés. Les projets maliens à la recherche de financement en 1989 étaient:

- Fixation symbiotique de l'azote par le rhizobium (1989-1990);
- Un projet sur plantes médicinales (1990);
- Un projet sur les plantes alimentaires consommées dans le Sahel Malien en période de disette (fonio sauvage, riz sauvage...).

En général, selon toujours l'avis des participants, le RAB définit ses activités après l'obtention du financement. Après, est-ce les activités sont bien réalisées? Personne d'autre ne peut dire quoi que ce soit si ce ne sont le coordonnateur et les institutions ou chercheurs bénéficiaires.

Le RAB souffre aussi des difficultés de financement, linguistiques et de manque de motivation des participants. Au niveau national, le principal point à régler est de créer un groupe motive, dynamique qui s'intéresse aux problèmes de développement.

b-7 Les réseaux de l'Association Africaine pour l'Alphabétisation et la Formation des Adultes (AALAE)

L'AALAE a été constituée en 1984, suite à la fusion de l'Association Africaine pour l'Education des Adultes (AAEA) et l'AFROLIT society. L'AALAE bénéficie du statut d'observateur auprès de l'UNESCO.

Elle vise le développement des ressources humaines par le truchement de l'éducation et de la formation (soutien d'Institution oeuvrant dans le domaine de l'alphabétisation et de la formation des adultes, recherche diffusion des informations...).

Au cours de l'étude d'évaluation des besoins menée en 1986-87, il fut découvert par AALAE le principe "Réseau"; jugé comme étant une bonne méthode d'élaboration et d'exécution des programmes d'une manière démocratique et participative.

L'AALAE est organisée en assemblée générale, un conseil exécutif et un secrétariat dirigé par un secrétaire général basé à Nairobi (Kenya).

Le continent est divisé en six sous-régions qui sont: l'Afrique australe, l'Afrique orientale, l'Afrique occidentale anglophone, l'Afrique occidentale francophone, l'Afrique central francophone et l'Océan Indien, et l'Afrique lusophone.

Les programmes sont élaborés et exécutés par la méthode de réseaux en alphabétisation - Femmes, développement et éducation des adultes - Education sur l'environnement - formation des formateurs - artistes et le développement - recherche participative - et éducation universitaire et permanente des adultes.

L'AALAE a tenu en juillet 1987 à Nairobi (Kenya) sa première assemblée générale. Les multiples activités qu'elle déploie manifestent la richesse et la diversité qui caractérisent le mouvement pour la formation des adultes en Afrique, ainsi que les besoins et préoccupations de membres.

Pour les évaluations une équipe de cinq membres a été constituée dont deux Maliens, présidée par un Ougandais. Cette équipe a eu à produire des rapports partiels. Le premier rapport intérimaire sur les activités d'AALAE a paru en juillet 1989 et fut soumis en Août 1989 à la réunion des secrétaires nationaux et coordonnateurs d'AALAE tenue à Nairobi.

Au compte du Mali il n'y a eu qu'un seul séminaire conjoint AALAE/AMIFA sur la formation en milieu rural au Mali. Un atelier prévu en décembre 1989 devait aboutir à la mise en route dans tous les pays membres des activités pratiques.

L'AALAE obtient son financement des droits d'adhésion et souscriptions, des donateurs et partenaires, des ventes des publications, de contribution en nature des gouvernements et des partenaires non gouvernementaux en Afrique.

b-8 Le réseau du conseil international pour la recherche en Agroforesterie en Afrique de l'Ouest (ICRAF)

L'ICRAF a été créé en 1977 et s'est basé à Nairobi en 1978 à la suite d'un accord avec le gouvernement kenyan.

Il a pour mandat de lancer, promouvoir et appuyer des recherches conduisant à une utilisation des sols plus productive et durable dans les pays en développement par l'intégration ou une meilleure gestion des ligneux dans les systèmes d'utilisation des terres.

Il est dirigé par un conseil d'administration auquel participent à égalité pays industrialisés et en développement. Son secrétariat dirigé par un coordonnateur, se compose de 4 divisions de travail dont la division des programmes collaboratifs (COLLPRO).

Dans les sous-régions en Afrique, cette division travaille par le biais des réseaux africains de recherche agroforestières (AFRENA) dont la sous-région basses terres semi-arides de l'Afrique de l'Ouest; d'où le "Réseau de recherche en Agroforesterie pour les basses terres semi-arides de l'Afrique de l'Ouest.

Quatre pays (Mali, Burkina Faso, Sénégal et Niger) sont concernés par ce réseau, son coordonnateur est basé au Burkina Faso. Dans chaque pays le réseau est dirigé par un comité de pilotage national (CPN). Au Mali le CPN est constitué des directeurs adjoints de l'agriculture, de l'élevage, de l'Institut d'Economie Rural, des eaux et forêts et de l'INRZFH qui assure le secrétariat.

Ce GPN est représenté par le groupe de travail national (GTN), constitué d'agents techniques de ces différentes directions ci-dessus citées.

Le GPN trace les grandes orientations avec le coordonnateur sous-régional basé en Ouaga. Le GTN exécute.

Le programme d'activités du réseau "Planification et formulation de programme" engagé depuis octobre 1988 (Missions d'identification, de promotion, séminaires...) suit son cours normal et devrait aboutir en mai 1990 à la formulation de programmes de recherche et à la tenue d'un atelier en juin 1990.

Les ressources de l'ICRAF sont des contributions volontaires d'institutions diverses dont l'ACDI - la Banque Mondiale - Le Ministère Néerlandais de la Coopération du Développement - la Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire (suisse) - le Ministère Norvégien de la Coopération du Développement - l'Agence Suédoise de Coopération Scientifique avec les Pays en Développement (SAFRC) - la fondation Ford - Agence Suédoise pour le Développement International (ASDI) - les gouvernements français et kenyan - le CRDI et le Near East Foundation.

A la suite des informations obtenues sur terrain, aux niveaux GPN et GTN les eaux et forêts sont représentés par l'INRZFH. L'IER n'est pas pour le moment représenté. Même si les autres directions (élevage et agriculture) sont concernées, l'INRZFH demeure le maître de ce réseau.

b-9 Autres réseaux internationaux

b-9-1 Le réseau de la campagne panafricaine contre la peste bovine (PARC)

Si le PARC, une institution de l'OUA, fut créé depuis 1984; c'est seulement en janvier 1989 qu'il a été lancé effectivement au Mali.

Au sein de ce programme OUA/FAO a été créé en décembre 1987 un autre programme conjoint intitulé FAO/AIEA/SID de réseau africain pour la sero-surveillance de la peste bovine.

Ce réseau est organisé et fonctionne à travers les structures du PARC et est basé sur un réseau de laboratoires des pays africains concernés auxquels le réseau fournit des intrants spécifiques et disponibles.

Le correspondant Malien de ce réseau est le laboratoire central vétérinaire de Sotuba (LCV).

b-9-2 Le réseau FAO de recherche sur la trypanosomiase

Comme le PARC, la FAO, dans le cadre de son programme de lutte contre la trypanosomiase animale africaine, a créé en 1983 au Burkina Faso deux projets sous-régionaux avec l'aide financière du gouvernement italien; qui sont: "L'amélioration et multiplication du bétail trypanotolérant en Afrique de l'Ouest" et "l'unité sous régionale d'appui au développement dans le cadre du programme de lutte contre la trypanosomiase animale africaine et de mise en valeur des zones concernées".

Le réseau est organisé et fonctionne à travers les structures de laboratoires de recherche vétérinaires des pays. Chaque pays est représenté par un officier de liaison.

Le secrétariat du réseau est basé en Gambie. Le correspondant Malien du réseau est L.C.V.

b-9-3 Le réseau de recherche - développement

Ce réseau est basé en France sous la présidence de D. Gentil, Secrétariat Technique GRET, 213, la Fayette 75010 - Paris.

b-9-4 Le réseau groupement associations villageoises - organisations paysannes (GAO)

Ce réseau est basé en France à l'adresse 16 rue Claude Bernard 75231 CEDEX - France.

b-9-5 Le réseau africain des institutions scientifiques et technologiques (RAIST/ANSTI)

Ce réseau est basé à Nairobi au Kenya. Il a eu à financer des bourses d'études à certains assistants professeurs de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Bamako.

b-9-6 Le réseau Peanut CRSP de l'Université du Texas A and M.

Ce réseau intervient à la section de recherche sur les cultures vivrières et oléagineux (SRCVO) de l'IER depuis avril 1989 dans le cadre d'une convention de recherche collaborative sur l'arachide.

Pour la campagne pluviale 1989, le programme arachide SRCVO/IER a bénéficié 4.000 \$US pour la conduite des activités de recherche.

Selon un participant du réseau je cite: "je n'ai jamais bénéficié de quoi que ça soit du Réseau arachide CORAF si ce ne sont des promenades pour participer à tel ou tel séminaire, atelier, etc... Par contre le programme PEANUT CRSP qui n'a démarré qu'en avril 1989 m'occupe maintenant à 100%.

b-9-7 Le réseau d'information des terre arides

Ce réseau est basé en Angleterre à l'adresse Arid Lands Unit - OXFAM, 274 Banbury Road, Oxford, OX2 7D2, UK.

b-9-8 Le réseau arbres tropicaux

Ce réseau est basé en France à l'adresse 21 rue Paul Bd. 94150 Nogust sur Marne France.

b-9-9 Le réseau lutte contre la sécheresse

C'est un réseau de l'Agence Culturelle et Technique (ACCT)

b-9-10 Le forum des organisations volontaires africaines pour le développement (FOVAD).

Même si le FOVAD fut créé depuis mai 1987 à Dakar, il faut dire qu'au Mali l'antenne n'a pu encore être installée malgré la tenue de deux assemblées; l'une en janvier 1990 avec FOVAD, et l'autre en février 1990 entre ONG Maliennes. Les difficultés étant liées au problème d'institutionnalisation malgré l'existence du secrétariat de concertation des

ONG maliennes (SECO/ONG), qui, en dehors de toute considération, est la mieux indiquée pour représenter le Mali au sein du FOVAD.

c) Les réseaux régionaux

c-1 Les réseaux du comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS)

Les pays sahéliens dont le Mali, ont décidé de créer en 1973 le CILSS pour unir et coordonner leurs efforts afin d'affronter la sécheresse et ses effets, à travers des activités de recherche reconnues comme le maillon de tous programmes.

Ainsi l'Institut du Sahel (INSAH) est chargé de coordonner, d'harmoniser et de promouvoir la recherche scientifique et technique ainsi que la formation dans le cadre de la lutte contre la sécheresse.

Il en est de même que pour le centre AGRYMET dans sa compétence.

Chacune des institutions du CILSS peut créer et développer des réseaux de recherche sahélien dans le domaine de sa compétence. Ainsi:

c-1-2 Le réseau sahélien de documentations et d'informations scientifiques et techniques (RESADOC)

Pour soutenir et coordonner les actions de recherche le RESADOC a été créé en 1978 au sein de l'INSAH, comme système d'information et de documentation basé sur la coopération régionale.

Il a pour objectifs principaux, la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion de l'information scientifique et technique dans les secteurs de l'autosuffisance alimentaire, la restauration de l'espace sahélien, la maîtrise de l'eau et la connaissance du milieu humain.

Ses structures sont la commission consultative régionale, le centre régional de coordination (CRC-RD) et les centres nationaux de coordination dans chacun des 9 pays membres, où il y a un réseau national composé de plusieurs centres documentation et bibliothèques.

Le correspondant Malien est l'IER qui abrite la coordination nationale dirigée par un coordonnateur national. 22 centres de documentation sont concernés au Mali.

Trois phases importantes caractérisent la vie du réseau:

Phase 1: De 1979 à 1982 l'installation des correspondants nationaux - formations (octroi de bourses pour la professionnalisation des documentalistes nationaux) et séminaires ont eu lieu.

Phase 2: De 1983 à 1987 c'est la phase du développement du RESADOC par la mise en place concrète et progressive des réseaux qui étaient en formation. Il y a eu aussi des opérations de sauvetage, des séminaires d'animations.

Phase 3: De 1988 à nos jours, il y a eu des animations des réseaux nationaux des stages de formation.

Il y a des activités de publication dans des revues RESADOC comme le RESINDEX.

En troisième réunion de la commission consultative régional du RESADOC qui s'est tenu en janvier 1989 financée par le CRDI; 24 résolutions ont été adoptées en vue d'atteindre les objectifs assignés à la phase III, dont la consolidation des acquis, la création d'une dynamique nouvelle avec un accent particulier sur la relance des réseaux nationaux dans les neuf pays du CILSS.

A la suite des interviews, on notera que le RESADOC aussi a des difficultés d'obtention de financement, qui normalement devrait pouvoir trouver la solution près des pays membres. Malheureusement ces pays manquent de sensibilisation.

Si au niveau coordination nationale on estime que le RESADOC, a été un cadre d'acquisition de techniques et de matériels, et a contribué à la sensibilisation des décideurs et de la population sur l'importance de la documentation; au niveau participant (centres de documentation), on trouve que le RESADOC ne sert pas à quelque chose. Je cite "En tant que président de l'association des documentalistes Maliens, je ne participe plus au RESADOC, puisqu'il ne sert pas à quelque chose. Aucun centre de documentation malien membre du RESADOC n'a bénéficié de quelque chose que des petits stages de quelques jours sur la méthodologie RESADOC. En tant que centre de documentation de RESADOC Mali, on est tenu à l'écart des activités. Nous ne sommes impliqués que pour des réunions, rien d'autre en plus et il n'y a jamais eu de bilan jusque-là."

On propose; de favoriser la rencontre entre documentalistes, que les membres soient informés des programmes de travail de RESADOC.

Le programme de RESADOC est soutenu financièrement par le CRDI, l'ACDI et les pays du CILSS.

En 1986, le CRDI a financé 200.000.000 de FCFA pour deux ans au RESADOC/MALI.

L'appui du CRC-RD a un réseau national en vue du financement du projet est fonction de l'état d'avancement des activités de ce réseau national.

c-1-2 Le réseau sahélien de Radio Rurale (RES-RAR)

Sur la demande du département de la documentation de l'information et de formation de l'INSAH, une réunion des experts de Radiodiffusion des pays membres du CILSS en avril 1987 à Bamako (Mali), a adopté un document de proposition de création de Réseau sahélien de Radio rurale.

Ce document a été par la suite approuvé par la 22ème session du conseil des Ministres des pays du CILSS tenue en janvier 1988.

Son but est de valoriser sur le plan culturel la vie des hommes du Sahel et leurs traditions, et économique et social des initiatives individuelles et collectives, renforçant la lutte contre la sécheresse et la désertification.

Ses structures sont la cellule de coordination au niveau de l'INSAH, le comité technique et les composantes nationales au niveau de chacun des neuf pays membres. Les correspondants nationaux (producteurs des radios nationales) réalisent des émissions sous la direction d'un coordonnateur national désigné. L'équipe constitue une cellule nationale que est chargée des productions et co-productions et d'échanges de produits.

Ce projet d'un coût de 113.704.725 FCFA sur 36 mois entièrement sollicité à l'extérieur devrait démarrer en octobre 1988 pour ensuite se situer dans la perspective de la pérennisation de l'émission intersahel.

Il y a eu la tenue d'une table ronde en décembre 1988 pour adoption du projet radio rurale: proposition de démarrage.

D'un coût de 3.285.900 FCFA, cette table ronde fut financée par l'UNESCO et la France.

Il y a eu aussi l'atelier de mai 1989 à Ougadougou; où des émissions produites par cinq pays (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Tchad) ont été écoutées et analysées.

Il a été par la suite demandé que chaque pays réalise de nouveau sept (7) émissions au total par an de type de reportage vivant et direct, accompagné d'un script littéral.

Ces émissions, répertoriées avec un résumé du contenu des différents éléments, seront mises à la disposition des utilisateurs.

Une réunion d'évaluation devrait avoir lieu en novembre 1989 à Ouagadougou.

Le coût du RES-RAR est éclaté en trois budgets annuels pour trois ans dont:

AN I: 30.868.300 FCFA soit 102.894. \$US;

AN II: 44.583.000 FCFA soit 184.610 \$US

AN III: 38.253.485 FCFA soit 127.551 \$US

Ce dossier a été soumis à des organismes comme l'UNESCO, qui a financé pour 10.000 \$US, la table ronde de Bamako et l'atelier de Ouagadougou. Le financement du RES-RAR est demandé à l'extérieur. Le rôle des pays du CILSS étant surtout technique et administratif.

c-1-4 Le réseau sahélien de diffusion de l'information sur la population et les problèmes de population

Ce réseau est né en septembre 1988, du premier séminaire régional sahélien sur le journalisme organisé par le Centre d'Etude et de Recherche sur la population et le développement (CERPOD).

Il faut rappeler qu'en vue d'intégrer au mieux la variable population dans les plans et programmes de développement économique et social, il a été créé en 1978 au niveau de l'INSAH, une unité socio-économique et de démographie (USED), qui par la suite devient l'actuel CERPOD. (Source: Résolution no 19 de la 23ème session du conseil des Ministres du CILSS).

Ce réseau a donc pour but de redonner à l'homme sahélien son rôle de moteur du développement.

Ses structures sont; la cellule régionale de coordination au niveau CERPOD et INSAH, et les cellules nationales dans chacun des 9 pays du CILSS, dirigée par un coordonnateur national.

L'animation et le secrétariat sont assurés par le responsable de l'information du CERPOD.

Le réseau fonctionne essentiellement sur la base des productions des journalistes des différents organes, activement soutenues par le système CILSS et les institutions nationales travaillant dans le domaine.

Le support régional à la mise en oeuvre de la stratégie sont le bulletin d'Information du CERPOD "POP SAHEL" et celui du secrétariat exécutif (Reflets sahéliens).

Le réseau devrait démarrer ses activités dès que les détails techniques de son organisation auront été réglés.

Sur le plan financement, il bénéficie des avantages offerts par le CERPOD à tous ses réseaux. A nos jours, 10.000.000 FCFA auraient été consacrés au réseau. Au-delà de sa mise en place, l'impact de ce financement n'est pas encore pertinent.

c-1-5 Le réseau de recherche sur les migrations et l'urbanisation dans le Sahel:

Il a été créé lors d'un séminaire CERPOD de novembre 1988 en Guinée Bissau pour la vulgarisation de l'information sur les phénomènes de migrations et l'urbanisation et sa mise à la disposition de tous les utilisateurs.

Il vise à motiver les recherches sur les migrations et l'urbanisation dans les pays du sahel en collaboration avec des partenaires comme le centre français sur la population et le développement (CEPED), l'institut français de recherche pour le développement en coopération (cellule OSTOM-DAKAR) et le département de démographie de l'université de Montréal.

Ses structures sont la cellule régionale de coordination au niveau CERPOD et les chercheurs nationaux à raison de 2 par pays du CILSS sélectionnés par le CERPOD. Le contrat est individuel et s'occupe du seul aspect migration urbanisation dans le pays d'accueil.

Déjà en 1989 deux chercheurs par pays mènent des études nationales l'un démographe ou statisticien chargé de l'analyse sur les niveaux et les tendances des migrations et de l'urbanisation et l'autre un spécialiste d'une autre science sociale est chargé de celle portant sur les déterminants, les modalités et les conséquences de ces phénomènes.

Sur la base de ces études nationales, une synthèse à l'échelle des pays membres du CILSS sera également faite par un comité de rédaction. Tous ces travaux devraient être discutés au cours d'un séminaire prévu en décembre 1989 pour ensuite être publiés dans un ouvrage à grande diffusion.

Le bilan des connaissances ainsi dressé permettra au réseau d'identifier, à partir de 1990, avec plus de pertinence et tout en les affirmant les axes de recherche à exploiter dans le cadre des activités prévues dans le programme quinquennal 1988-1992 du CERPOD et ayant trait aux migrations et à l'urbanisation sahéliennes.

Sur le plan financement à nos jours 70.000.000 FCFA ont été consacrés au réseau, dont les donateurs sont la France, l'ACDI et des pays du CILSS.

c-1-6 Le réseau de recherche sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest:

Pour intégrer au mieux la variable population dans les plans et programmes de développement économique et social à l'échelle ouest-africaine, le CRDI lors du séminaire d'Abidjan en janvier 1989, a mis en place le réseau de recherche sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest et a confié son animation et sa coordination au CERPOD.

Ce réseau dit CRDI concerne les institutions et non les individus pris isolément. Chaque pays concerné propose un projet de recherche dans le cadre des interventions du réseau. Le CERPOD élabore sur la base des documents de projets nationaux un document global de recherche de financement. Une fois le financement intégral obtenu, les travaux se dérouleront en même temps dans tous les pays.

Les résultats sont envoyés par chacune des équipes nationales au coordonnateur général basé au CERPOD;

Ses structures sont la coordination générale au niveau CERPOD et des coordinations nationales dans chacun des 8 pays membres dont le Mali pour le moment.

Le réseau n'avait pas encore connu de travaux sur terrain, puisque le financement de 1,2 milliards de FCFA sollicité près du CRDI, de l'ACDI, de la France, de la Fondation Ford, pour l'exécution de l'ensemble des projets nationaux de recherche des pays membres pour le premier exercice n'était pas encore obtenu.

Tout de même le CRDI devrait financer les frais de participation de 2 chercheurs par pays membre, à la conférence de l'Union Internationale pour la recherche sur la population prévue en Décembre 1989 à Nairobi. Cela pour permettre à ces chercheurs une rencontre informelle, si avant les activités ne démarraient pas.

Pour le moment, huit pays dont le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Conakry, le Niger, le Nigéria et le Sénégal sont concernés par le réseau.

c-2 Les réseaux du centre AGRHYMET

En réponse aux difficultés liées aux aléas climatiques que connaissent les pays du CILSS, le centre AGRHYMET, une institution spécialisée du CILSS, a demandé en 1983 à tous les pays du CILSS, de constituer un groupe

technique pluridisciplinaire (GTP) composé d'agents des départements techniques (agriculture, élevage, eaux et forêts, météo...).

Ce GTP au niveau national dit composante nationale, est chargé du suivi et de la diffusion des informations concernant la situation agro-hydro-météorologique décadaire sur tout le pays concerné. Il est donc organisé à travers les structures locales.

Au Mali, son secrétariat est assuré par la division Agro-climatologie de la Direction Nationale de la Météorologie.

Au préalable des fiches de suivi élaborées par cette division sont distribuées aux services techniques de terrain (ODR, agriculture, élevage, eaux et forêts), qui seront chargées de remplir décade pour décade ces fiches, et les expédient à leurs directions respectives à Bamako.

Le secrétariat procède à la collecte de ces fiches décadaires près des directions, les dépouille, les analyse et diffuse les informations recueillies après approbation par le GTP qui se réunit 3 fois dans le mois (04-14-24) pendant toute la durée de la campagne pluvieuse qui s'étale de mai à fin octobre; dans un bulletin décadaire dit "Bulletin d'information agro-hydro-météorologique décadaire sur la situation météorologique et hydrologique, les états des cultures, des pâturages, des points d'eau et phytosanitaire et perspectives".

Par campagne trois sorties sur le terrain sont exécutés.

Le GTP ne dispose pas de budget spécial puisqu'il agit à travers les structures locales, puisqu'il n'y a pas d'autre solution compte tenu de la nature de pluridisciplinarité et de son omniprésence dans tout le pays. Tout de même le centre AGRYMET finance des activités de formation, les frais administratifs encourus par les participants.

c-3 Le réseau système d'information au Sahel (SIS):

Le projet SIS est une initiative des collectifs d'ONG Maliennes (CCA/ONG) Sénégalaises (CONCAD), Nigériennes (GAP) et Burkinabees (SPONG) et du RESADOC, prise lors du séminaire d'évaluation de la première phase du projet système d'information au Sahel organisé en septembre 1987 à Bamako.

Cette initiative s'appuie sur les organisations existantes en vue d'optimiser la collecte, le traitement et la diffusion des informations relatives aux projets de développement menés par les ONG.

Au niveau de chaque partenaire existe une "Cellule système d'Information (CSI)" dirigée par un chargé du système d'informations. Cette structure est partie intégrante du secrétariat du collectif d'ONG du pays concerné.

Le secrétariat SIS assuré maintenant par le Mali, tourne entre les 4 pays. Le mandat est annuel et c'est au pays hôte de trouver le financement auprès des partenaires financiers du SIS que sont ADRAS/Aires, PNUD, UNSO...

Le budget prévu pour les activités de 1989 fut financé par UNGLS pour un coût total de 79.000.000 FCFA qui n'exclut pas des appuis particuliers comme c'est le cas de CONGAD qui a bénéficié d'une subvention de 1000 \$US de UNGLS pour mener des enquêtes.

Ainsi le CCA/ONG a pu:

- Constituer 4 bases de données qui sont projets-ONG-technong et demandes. Elles sont régulièrement sollicitées par les acteurs du développement;
- Initier 4 membres du personnel CCA/ONG aux méthodes d'enquêtes et à la formation d'enquêteurs en vue d'une réactualisation permanente des données;
- Sélectionner un chargé de projet SIS et le former.

D'autres programmes comme; mettre les services d'une équipe multidisciplinaire (ADRASS/Aires) à la disposition du réseau, recrutement et formation d'un coordonateur pour gérer le SIS du Niger et du Mali ... devraient voir le jour.

c-4 Autres réseaux régionaux

c-4-1 Le réseau de recherche en économie agricole

Ce réseau est en activité depuis 1987 et est dirigé par le centre ivoirien de recherche économique et social (CIRES) et l'université d'Abidjan. Il est financé par le CRDI. La participation est individuelle pour des chercheurs reconnus qui sont financés pour des programmes précis. Les premiers résultats furent présentés en mars 1989 lors d'une rencontre générale de 12 jours au CIRES. Trois chercheurs Maliens participent au réseau.

c-4-2 Le Secrétariat de concertation des ONG du Sahel (SECOS)

Si ce Secrétariat a existé avant sous le nom de Bureau sahélien de liaison et de coordination des ONG (BSLC-ONG); c'est en janvier 1990 à Bamako

lors de la conférence que regroupait les représentants du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Tchad et du Cap-Vert sur les 9 pays du sahel que ce BSLC - ONG a vu effectivement le jour sous le nom de SECOS.

Ses niveaux (assemblée générale, bureau, secrétariat dirigé par un coordonnateur Mr Abdoul Salam Drabo) ont été définis.

Au Mali le SECOS est représenté par le Secrétariat de concertation des ONG Maliennes.

d) Les réseaux nationaux ou locaux:

d-1 Le réseau suivi des écosystèmes pastoraux

Si ce réseau a été créé avant par la DNE, c'est seulement à partir de 1982 qu'il est devenu opérationnel.

Il vise à l'échelle du pays l'évaluation de la biomasse fourragère, contrôle des points d'eau (remplissage, tarissement), information, sensibilisation des éleveurs sur la gestion du pâturage.

Le réseau est organisé et fonctionne à travers les structures de la Direction Nationale de l'Élevage depuis le siège représenté par la Division Aménagement et Hydraulique pastorale à Bamako, jusqu'à l'arrondissement (poste vétérinaire) en passant par le cercle (secteur vétérinaire) et la région (Direction Régionale de l'Élevage). Le pilotage étant assuré par la Division pour traitement et publication annuelle.

En retour la Division, organisme pivot effectue de temps en temps des missions sur le terrain pour former les agents détenteurs des fiches aux techniques de remplissage et contrôle si tel est le cas des données fournies.

En 1984, un petit fonds du FED à travers le projet Diagnostic permanent a permis d'améliorer les services du réseau.

d-2 Le comité de coordination des actions des ONG au Mali:

En 1981 les quelques 30 ONG présentes au Mali tenaient informellement des séances de travail et d'échanges d'information. D'où la naissance d'un groupe de coordination qui reposait sur le volontariat et l'absence de toute contrainte sur les intérêts communs des ONG.

La sécheresse de 1982-83 a apporté des ressources importantes et le désir de porter plus loin la coordination se faisait de plus en plus sentir. C'est

ainsi que naquit en 1983 le comité de coordination des actions d'urgences des ONG (CCAU/ONG) constitué d'une vingtaine d'ONG.

En 1985 le CCAU/ONG, crée pour un temps limité organisa la transition vers le CCA/ONG afin de dépasser l'action d'urgence ponctuelle, pour s'orienter de plus en plus vers l'action de développement basée sur un plan d'aide à court, moyen et long termes.

Aujourd'hui le CCA/ONG compte 83 ONG dont 57 ONG étrangères, le reste des ONG maliennes, et d'une trentaine d'organismes partenaires. Il vise à renforcer l'action collective déjà amorcée en vue d'une concertation plus dynamique sans pour autant dénaturer le caractère autonome et innovateur de micro-réalisation.

Le montage de projets en partenariat se trouvent maintenant en chantier à la date du 31 décembre 1989.

- Le fonds délégué qui s'élève à 150.000 dollars canadien est destiné à 50% pour financer les appuis institutionnels, et 50% pour financer les petites initiatives.

41 appuis institutionnels d'un million de FCFA au maximum chacun ont été déjà financés.

30 petites initiatives de 2 millions de FCFA environ ont aussi été financés à la date du 31 décembre 1989.

- Le fonds BAND-AID l'actuelle cellule d'appui technique et financier du CCA/ONG (CATF/CCA-ONG): fonctionnel depuis 1987, il est alimenté à raison de 50 millions de FCFA en moyenne par an destinés aux financements de projets. 41 projets ont été déjà financés à la date du 31 décembre 1989.

Il est aussi géré par un bureau de comité dit comité de gestion de cellule d'appui technique et financier, élu annuellement et individuellement parmi les acteurs du développement (ONG membres et non membres du CCA/ONG, services techniques). Ce bureau est représenté par un bureau de coordination dirigé présentement par une coordonnatrice.

- Le fonds de gestion des ressources naturelles: non encore en place mais tout de même prévu pour 210,000 \$US pour 2 ans. Il servira à financer des projets ayant trait aux ressources naturelles. Un chargé de projets est déjà recruté.

d-3 Le Secrétariat de concertation des ONG Maliennes (SECO/ONG)

C'est au cours d'une réunion de concertation tenue en mai 1988 où les ONG maliennes devraient se prononcer sur un certain nombre de questions relatives au comité paritaire au sein de SCS que l'idée de créer une structure de concertation permanente des ONG locales a vu le jour.

Les différents représentants d'ONG locales, présents à cette réunion après avoir à l'unanimité déploré le manque d'organisation et de concertation inter-ONG locales, décidèrent de la mise en place d'une commission d'étude et de réflexion chargée d'élaborer un avant-projet de charte et d'étudier toutes les modalités de création d'une structure de concertation permanente.

En janvier 1989 se tenait ainsi au CCA/ONG la première assemblée constitutive du secrétariat de concertation des ONG maliennes qui a discuté et adopté les textes de base (charte, statuts et règlement intérieur) et mis en place un bureau de 6 membres élus individuellement parmi les représentants d'ONG maliennes.

Cette première année 1989 du SECO/ONG Mali fut consacrée:

- A la recherche de la reconnaissance légale du secrétariat ce qui a été fait (récépissé N° 0281/MATAB/DNTCT/DAG);
- A l'information, la sensibilisation ces différents partenaires sur les missions et les objectifs de la structure;
- A élaborer un planning de travail conforme aux orientations de la structure lors des rencontres de janvier et février 1989.

Même si d'autres rencontres en avril 1989 et d'autres correspondances ont permis au SECO de définir davantage, force est de reconnaître qu'à cause des difficultés d'hommes, comme la démission du trésorier général, celles liées à certains responsables du bureau, etc..., cette structure n'arrive pas encore à décoller.

Il faut tout de même dire que son importance se faisant de plus en plus sentir, l'assemblée générale prévue en fin février 1990 permettra de dénouer pas mal de difficultés.

III LES POINTS DE VUE DES ACTEURS DES RESEAUX

Pour permettre une compréhension authentique de l'impact des activités des réseaux au Mali, les avis des acteurs participants, organisateurs, rencontrés, interviewés sont reconduits sans commentaires.

a) Les organisateurs/administrateurs

Les quelques organisateurs interviewés donnaient aussi leur avis. Il faut déjà noter qu'ils ne sont pas nombreux sur place à Bamako. Aussi d'autres comme celui de R3S n'a pas voulu répondre aux questions.

"Les difficultés de la CORAF sont les manques de fonds; puisqu'on considère dans le milieu financier que c'est une affaire française."

"Le CIPEA ne veut pas être responsable de réseaux. Il faut que les pays prennent leurs réseaux en main. Le CIPEA ne peut qu'animer."

"Les participants aux réseaux ne sont pas motivés", disait un responsable du CIPEA. "Les pays francophones se rencontrent (séminaire, atelier, recherche) rarement, alors que les pays anglophones à travers leurs universités en nombre important encouragent les rencontres. Aussi les francophones pensent compenser un vide financier en adhérant à un réseau".

"Personnellement en tant que Coordonnateur National du Réseau Lait et Viande, j'y mets mon sien pour faire participer au réseau les participants maliens. Les participants manquent de motivation."

"A l'échelle national, il y a un réseau suivi des écosystèmes pastoraux qui possède des techniques de suivi, d'évaluation reconnues valables sur le plan international. Il y a aussi le GTP du Centre AGRHYMET au sein duquel malheureusement le suivi des ressources pastorales n'est pas pris suffisamment en compte."

"Concernant le réseau africain de bioscience, le principal point à régler est de créer au niveau national un groupe motivé, dynamique que s'intéresse à des problèmes de développement. Nous devons stimuler l'assistance internationale en direction de l'Afrique par l'intermédiaire des réseaux. Le réseaux nous crée des possibilités pour animer au niveau national de la recherche."

"Oui il y a des faiblesses évidentes dans les réseaux auxquels j'appartiens. Les raisons sont multiples: d'abord; d'ordre financier puisqu'ils n'ont pas les moyens de leurs politique, ils sont plus dépendants de l'étranger que des pays africains où ils opèrent, ensuite d'ordre organisationnel, etc."

"Au RESADOC, les premiers bénéficiaires de ses activités sont les membres, viennent ensuite les autres."

Le réseau a été le cadre d'acquisition de technique d'information et de matériels. En tant qu'organisateur, je suis satisfait d'avoir un réseau ayant contribué à sensibiliser les décideurs et la population sur l'importance de

la documentation. Faute de moyen financier, il reste des activités très importantes non encore exécutées; RESADOC a des difficultés de communication."

"Il faut d'avantage de réseau puisqu'il est toujours bien de mettre les efforts en commun pour affronter les difficultés communes."

Quant au réseau SIS:

"La faiblesse principale est que le financement n'est pas assuré. Il y a aussi une grande inégalité dans l'efficacité des collectifs d'ONG sur lesquels repose le SIS par exemple. Le CCA/ONG est très efficace - le SPONG peu efficace de même que le GAP - le FONGS a des problèmes politiques avec autre collectif d'obédience islamique."

b) Les participants de réseaux

b-1 Réseaux SAFGRAD

"Des difficultés furent rencontrées pour l'établissement des réseaux du SAFGRAD, puisque les programmes nationaux concernés n'avaient pas les mêmes niveaux techniques de recherche. Ainsi des programmes nationaux ont été retenus des centres leaders, d'autres des centres faibles. La grosse partie des appuis vont vers les centres leaders, défavorisant ainsi les centres faibles. Le programme Malien Niébé, reconnu comme centre faible devrait recevoir depuis longtemps 580 dollars américains du réseau, qui n'arrivaient pas, encore moins pour cette campagne hivernale 1989 (date interview samedi 12 août 1989). Même si ce montant arrivait qu'est ce que ça représente pour mener une activité de recherche digne de ce nom?"

"L'IITA a eu un financement près de la CEE pour des activités de recherche sur le maïs dans le cadre du réseau. Jusque-là rien encore n'est arrivé du côté Malien."

"Au SAFGRAD, il y a eu toujours des réunions sans suite financière malgré qu'il reçoit des financements pour ses réseaux."

"Il devient coûteux à un réseau comme celui du Niébé de supporter chaque année le déplacement du coordonnateur à travers les 17 programmes nationaux. Il faut qu'on responsabilise d'autres chercheurs à faire une partie de cette tâche du coordonnateur."

"S'il y a mérite à allouer au réseau, ce sont: le contact (atelier, session de formation, abonnement, revue visites,) qu'il offre à un participant; l'échange de matière végétale..

"Les programmes nationaux n'ont besoin que du renforcement de leur capacité de recherche (formation, appui matériel et financier). Ils l'ont toujours dit et à toutes les rencontres. Cela ne sera jamais réalisé puisque nous ne sommes pas les décideurs.."

"On cherche les fonds au nom des Africains. Une fois obtenus, on les bouffe sans leurs informer."

b-2 Le RESPAO

- **Le RESPAO ne nous a pas encore assisté.**
- **Le réseau est trop latent, il faut le dynamiser.**

b-3 Les réseaux CIPEA

"Les fonds des réseaux CIPEA sont élaborés et recherchés avec l'accord des programmes nationaux de recherche concernés. Mais une fois l'argent trouvé, c'est le CIPEA seul qui gère les fonds.

Ce qui est anormal; il faut un Comité de Gestion qui compose les représentants des deux parties pour décider de la gestion des fonds."

"Les difficultés essentielles des réseaux sont celles liées au manque de fonds (difficultés d'en trouver)."

"Au sein du réseau, on ne sent pas le poids de l'administration - on est libre."

"Il y a beaucoup de réseaux, certes, mais chaque discipline doit avoir son réseaux. Le problème c'est la coordination."

"Il y a assez de réseaux. La plus part se limite à donner des informations. Ce n'est pas suffisant le besoin de création de réseau existant, il faut aux réseaux des moyens pour des activités de recherche concrètes."

"Grâce au réseaux Lait et Viande de bovins, le Mali a mis en route un projet depuis un an."

b-5 Les réseaux CORAF

- R3S

"Depuis que R3S est installé a l'INSAH Bamako, je n'ai vu le coordonnateur qu'une ou deux fois et en dehors du pays lors de rencontres internationales; malgré que la division (DRSPR), soit impliquée dans R3S

"composante système de production". Cela pour vous dire que je ne sais pas comme R3S tourne."

"R3S est une affaire française. Le financement se négocie au dos de l'Afrique."

"Grâce à R3S, on a pu être financé pour un coût total de 30 Millions FCFA environ pour matériel qu'on nous envoie directement et frais de fonctionnement. Ça nous fait du bien puisqu'on arrive à bouger."

"Comme les fonds appartiennent à la CEE, on ne peut pas l'avoir sans eux et après ils gèrent sans nous."

"Les projets sont élaborés par nous. Une fois le financement obtenu on gère à notre place."

D'autres réseaux sont à créer - le besoin existe. Mais il faut qu'ils renforcent les capacités d'action des participants. Des petites actions de 400.000 FCFA pour un pays; 10.000.000 FCFA pour l'ensemble des pays membres; qu'est ce que ça représente pour tout un programme national. Qu'on nous remette nos fonds. On aura qu'à justifier.

- Cohabitation entre réseaux

Le programme national maïs concerné par les réseaux; Maïs SAFGRAD et CORAF, trouve qu'il n'y a pas d'opposition entre les deux réseaux puisque les thèmes de recherche supportés ne sont pas les mêmes. Le réseau Maïs SAFGRAD a soutenu cette campagne pluviales 1989 la recherche variétale avec l'appui en petits matériels et 900.000 FCFA; tandis que celui de la CORAF a soutenu la recherche sur les potentialités de culture du maïs avec l'appui en petits matériels et 500,000 FCFA."

"Je n'ai jamais bénéficié de quoi que ça soit du réseau arachide CORAF si ce ne sont des promenades pour participer à tel ou tel séminaire, atelier. Par contre le réseau Peanut CRSP du côté américain avec qui, on vient de signer en avril 1989 une convention de recherche collaborative sur l'arachide, a donné déjà 4.000 dollars américains au programme de recherche sur l'arachide. C'est tout juste le début, beaucoup de possibilités existent avec Peanut CRSP."

"Le fonctionnement du RAB est assez lourd; de part la lourdeur des structures (UNESCO, PNUD) donatrices; en particulier dans leurs modalités de prises de décision."

"Le RAB souffre des difficultés linguistiques entre anglophone, francophone et lusophone. Le réseau n'arrive pas à couvrir tous les centres d'intérêt. La participation des membres n'est pas effective qui manquent de motivation."

b-6 Les réseaux CILSS

b-6-1 RESADOC

"En tant que président de l'association des documentalistes Maliens, je ne participe plus au RESADOC, puisqu'il ne sert pas à quelque chose. Aucun centre de documentation Malien, membre du réseau n'a pu bénéficier de quelque chose que des petits stages de quelques jours sur la méthodologie RESADOC par exemple."

"En tant que Bibliothèque US.AID, le réseau nous a assisté avec des bibliographies, des échanges et prêts de documents, de séminaires, ... Le bénéfice tiré se rapporte à l'information pour administrer et pour l'élaboration de stratégie. Nous sommes satisfaits des modalités d'opération du réseau mais il faut de l'amélioration dans certains de ses services en vue d'accroître le nombre de séminaires."

"En tant que Centre de Documentation membre du RESADOC Mali, on est tenu à l'écart des activités. Nous ne sommes impliqués que pour des réunions. Nous ne savons pas réellement ce qu'ils font là-bas puisque pas de bilan jusque là. Il faut favoriser les rencontres entre documentalistes et qu'ils soient informés des programmes de travail du RESADOC."

b-6-2 Réseau Migration - Urbanisation du CERPOD

Le réseau nous a assisté avec un peu d'argent pour la documentation, le per diem et billet de voyage pour participer à ses séminaires. Le réseau est à ses débuts, son approche paraît scientifique. Nous sommes satisfaits de ses modalités d'intervention pour le moment.

"Je n'ai rien à reprocher aux réseaux auxquels je participe jusque là; il n'y a ni répétitions, ni rivalités. Le problème peut se poser au niveau des personnes ressources puisqu'en général se sont les mêmes personnes qui participent à différents réseaux. Il est vrai qu'au niveau individuel lorsqu'on se met dans plusieurs choses à la fois on devient inefficace."

b-6-3 Le réseau SIS

"Le SIS est un bon outil qui a effectivement amélioré la capacité du CCA/ONG à collecter et à diffuser des informations et de façon rapide et satisfaisante."

"Le SIS permet la création de liens et d'échanges d'expériences entre partenaires."

VI CONCLUSION

Si assez d'efforts sont engagés et sont en train de l'être à travers des pays comme le Mali, pour résoudre les difficultés auxquelles ils sont confrontés (famine, sécheresse, surpeuplement, mauvaise gestion, mauvais environnement économique...), il faut dire que la participation des bénéficiaires aux programmes de développement est indispensable, ne serait-ce pour se préparer à assurer la relève.

Pour ce faire l'exécution de ces programmes de développement en réseaux s'initie de plus en plus.

Pour juger de l'efficacité ou de la faiblesse de ces structures que sont les réseaux, cette étude pourra difficilement en dire quelque chose là-dessus, puisqu'il faut écouter les organisateurs et les bailleurs de fonds qui ne sont pas au Mali à 90% des cas.

Tout de même on pourra dire:

a) sur le plan organisationnel: les réseaux sont structurés depuis le pays, l'organisation ou l'institution jusqu'au collectif international, régional, national ou local.

Ainsi on notera:

- Des réseaux internationaux comme ceux du SAFGRAD et du CIPEA nous avons; le conseil des directeurs de recherche des pays membres et de CIRA concernés pour tous réseaux, l'assemblée générale (comité de tutelle ou l'atelier) du réseau, le comité directeur (composé des membres des SNRA membres du réseau), le secrétariat dirigé par un coordonnateur affecté par le CIRA qui loge et gère le réseau, et les correspondants nationaux dirigés par un coordonnateur national.

Quant aux réseaux AFNETA et le RESAO nous avons l'assemblée générale (symposium) le comité directeur (composé des membres des SNRA membres du réseau), un secretariat dirigé par un coordonnateur recruté par le réseau qui s'occupe avec les CIRA concernés de la gestion du réseau et des correspondants nationaux dirigés par un coordonnateur national.

Concernant les réseaux CORAF nous avons; la CORAF pour tous réseaux, la commission des experts (composé des experts des SNRA membres du réseau); et le secrétariat dirigé, par un Africain basé en Afrique dans un SNRA membre, et un Français basé en France dans un CIRA français; qui s'occupent de la gestion du réseau; et des chargés de projet (un Français et un Africain) pour chaque programme initié par le réseau qui interviennent en tant qu'ordonnateur.

Pour ce qui sont les réseaux RAB, AALAE et l'agroforestérie; il y a le secrétariat régional dirigé par un coordonnateur régional, ou un secrétaire général, le comité sous-régional dirigé par un coordonnateur sous-régional, et des comités nationaux dans chacun des pays membres dirigés par un coordonnateur national.

Tous ces réseaux sont de la recherche. Ils font des SNRA à travers les comités directeurs ou commission des experts, l'organe de décision, d'exécution en accord avec les organisateurs des réseaux (SAFGRAD, IITA, ICRISAT, CIPEA...) qui assurent la gestion.

Des réseaux régionaux comme ceux au niveau de l'INSAH, nous avons; la commission consultative ou le comité technique régional (composé des chercheurs/cadres des institutions ou organisations concernées dans chacun des neuf pays membres du CILSS); le centre ou la cellule régionale de coordination logé à l'INSAH Bamako, qui s'occupe de la gestion du réseau; et des centres correspondants, ou cellules nationaux, dirigés chacun par un coordonnateur national.

Quant au GTP du centre AGRHYMET, même si le centre AGRYMET finance en partie (administration par exemple), il faut dire qu'il est organisé et fonctionne entièrement à travers les structures (agriculture, élevage, météo...) techniques du pays.

Concernant le SIS il y a l'assemblée générale composée des responsables des collectifs d'ONG et du RESADOC, et les cellules systèmes informations au niveau de chaque collectif d'ONG, dirigée par un chargé de projet système information.

Les réseaux comme la radio rurale, la diffusion de l'information, la migration et l'urbanisation au Sahel et en Afrique de l'Ouest sont conçues de façon que la décision, l'exécution soient l'affaire des participants africains; la gestion étant assurée par l'INSAH inclu le CERPOD, et le bailleur de fonds. Il en est de même que le RESADOC.

Par contre le réseau GTP est entièrement national tant à la décision, à l'exécution qu'à la gestion, cela compte tenu de sa nature de collecte et de diffusion d'informations relatives aux milieux physiques climatiques.

Sans parler du SIS et des réseaux nationaux; qui, même s'ils sont financés par l'extérieur; ils demeurent être contrôlés par les initiateurs sous-régionaux (collectifs d'ONG pour le SIS); nationaux (Direction Nationale de l'Elevage pour le réseau suivi des écosystèmes pastoraux; les ONG pour le CCA/ONG et le SECO/ONG); tant à la décision, à l'exécution qu'à la gestion directement avec le bailleur de fonds.

b) Sur le plan difficultés: tous les réseaux ont des difficultés d'obtention de financement.

Aussi les peu de fonds obtenus sont gérés par autres structures que celles des véritables bénéficiaires, cela pour le cas particulier des réseaux par exemple.

Est-ce parce que les bénéficiaires immédiats qui sont les SNRA sont toujours incompetents d'assurer la gestion des réseaux? Ou est-ce qu'on ne veut toujours pas faire confiance aux Africains?

Sont autant de questions qu'on est en droit de poser dont les réponses nécessitent d'autres études plus approfondies.

Tout de même selon l'avis d'un participant Malien, je cite "Les centres internationaux de recherche (CIRA) pensent qu'en appuyant les programmes nationaux, eux ils vont perdre leur rôle. Ce qui n'est pas vrai, puisque chacun a sa place. Si eux ils peuvent découvrir des technologies nouvelles, nous, nous pouvons les vulgariser".

Et selon un organisateur: "Les participants aux réseaux ne sont pas motivés. Les pays francophones offrent moins d'occasions de rencontres, alors que les pays anglophones à travers leurs universités en grand nombre encouragent les rencontres. Aussi les francophones pensent compenser un vide financier en adhérant à un réseaux; alors les anglophones créent, cherchent par tous les moyens les conditions d'obtention de moyen financier nécessaire aux supports de leur activités. Des infrastructures comme les laboratoires vétérinaires de Sotuba au Mali, du Sénégal, etc... super équipés restent à valoriser au niveau sous-régional.

concernant les réseaux d'ONG comme le CCA/ONG, le SECO/ONG, SECOS, FOVAD, il y a aussi répétition, conflit d'intérêt. En tant qu'ONG maliennes, on se demande laquelle des structures faudrait-il adhérer; puisque chacune exige une cotisation annuelle sans pour autant offrir le minimum de garantie pour l'obtention de financement de nos projets.

Dans l'ensemble; même si le peu de réseaux qui existent par rapport aux réalités de développement, sont tous plus dépendants de l'étranger; le principal point à régler est de créer au niveau national un groupe motivé, dynamique, qui s'intéresse à des problèmes de développement; puisque encore une fois le besoin de création de réseaux est loin d'être satisfait.

**Etude-évaluation des réseaux
environnement/développement au Sahel:**

LE CAS DU SÉNÉGAL

Ousmane Sow

Préface

Les informations contenues dans ce rapport ont été recueillies d'une part auprès de la banque de données sur les réseaux et organisations non-gouvernementales du CONGAD et d'autre part au cours d'une enquête de 3 mois, qui nous a permis de rencontrer les représentants de tous les réseaux et organisations cités en annexe. L'étude porte sur l'évaluation des réseaux travaillant au Sénégal pour l'environnement et le développement.

La situation des réseaux qui travaillent au Sénégal que nous avons visités est complexe, et nous avons dû nous remettre aux représentants des réseaux pour nous la décrire. Certes, les enquêtes que nous avons menées nous ont permis d'affiner notre jugement, mais il reste que l'essentiel de celui-ci a été formé par ce que nous ont dit les représentants des réseaux pour l'environnement et le développement. Ce rapport reflète donc la situation de la manière dont elle est vue et vécue par les réseaux que nous avons visités.

Deux grands groupes de réseaux travaillent sur le terrain au Sénégal. Ce sont les réseaux internationaux, provenant généralement d'Europe ou d'Amérique du Nord, et les réseaux nationaux, créés localement, et dirigés par des cadres nationaux.

1. INTRODUCTION

La crise des Etats et celle de la coopération internationale créent un espace important pour l'action des réseaux.

Face à l'échec de nombreuses politiques officielles dites de "développement", au poids des structures administratives, aux charges récurrentes importantes des projets retenus, au peu d'efficacité de l'encadrement, etc... un certain désenchantement s'est produit, depuis les années 70, dans les pays du Sahel. De nombreux espaces se sont ouverts pour un type d'action qui existait auparavant de façon discrète: celui des réseaux, forts de leur souplesse et de leur rapidité d'intervention, de leur diversité et de leur volonté de développer les initiatives locales. Les moyens financiers des réseaux sont souvent réduits. Ils réclament fréquemment plus d'autonomie par rapport aux ONG nationales et internationales, et recherchent parfois leur identité propre et leurs valeurs dans la tradition pour concevoir un développement adapté, créatif et innovateur.

2. HISTORIQUE

Si les réseaux ont été connus à l'opinion publique en 1973 au Sénégal, de façon spectaculaire, au moment de la sécheresse au Sahel et de l'aide alimentaire d'urgence, ils n'en existaient pas moins depuis fort longtemps.

Au Sénégal, des interventions privées ont précédé la colonisation: les églises occidentales, par le biais d'oeuvres scolaires et hospitalières occupaient déjà un espace important.

Les années 60 et les indépendances ont favorisé l'émergence de nouveaux concepts: "Le développement", le "Tiers-mondisme", "La troisième voie", etc... L'approche caritative paternaliste a évolué, sous l'influence des groupes tiers-mondistes européens et suite au constat que l'aide de type assistantialiste exerce des effets pervers, vers des programmes axés sur le développement social et économique.

Ces interventions nouvelles se distinguent par leur caractère intensif (actions concentrées dans l'espace et prolongées dans le temps), leur encadrement efficace et motivé, leurs moyens mis directement au service des communautés concernées. Parallèlement, le Gouvernement sénégalais laisse plus d'espace aux mouvements associatifs locaux.

LALAU-KERALY et H. ROUILLE d'ORFEUIL (*) ont clairement analysé l'évolution des actions des réseaux (années 1970-1980), dans le triple contexte de la crise économique mondiale, de la crise des États et celle de la coopération

internationale: la croissance de la dette, l'exode rural, l'échec du modèle administratif hérité de la colonisation

l'inutilité des programmes de coopération classiques ont mis en évidence la nécessité de concevoir des modèles de développement plus autonomes, mieux adaptés aux réalités africaines et faisant participer les communautés de base, de développer les ressources locales, de faire émerger les paysans. Les initiatives privées, les actions des réseaux nationaux et étrangers, sont les mieux à même d'atteindre ces objectifs et de susciter des dynamiques de changement.

a) Mutations au niveau de la création des réseaux

Depuis toujours les réseaux étaient le fait des hommes ou groupes d'hommes particuliers. Ces réseaux revêtaient généralement un contenu confessionnel.

Maintenant, les réseaux sont de plus en plus l'oeuvre d'hommes sans étiquettes politique ni religieuse, mais simplement engagés et motivés par l'immensité des besoins non satisfaits et les potentialités existantes.

b) Mutations au niveau des objectifs de travail

Les objectifs étaient généralement du type assistance, aide d'urgence.

De plus en plus les objectifs des réseaux sont assortis d'une volonté de transformation dans les rapports de force entre assistant et assisté.

c) Mutations au niveau des méthodes d'intervention

Les méthodes d'intervention des réseaux étaient du type vertical et sectoriel.

Mais des mutations profondes s'opèrent depuis quelque temps dans la création, dans les objectifs et dans les méthodes d'intervention de ces réseaux.

(*) "Le renouveau de l'action non-gouvernementale en Afrique au Sud du Sahara : pour une redéfinition des espaces de coopération gouvernementale et non-gouvernementale". A LALAU-KERALY, H. ROUILLE D'ORFEUIL, GRET.

3. LE ROLE ET L'ACCOMPLISSEMENT DES RESEAUX

Les réseaux internationaux

Ils sont très divers et dans leur grande majorité d'origine européenne (Association Française des Volontaires du Progrès), ou nord-américaine (Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale, Fondation Ford). Leur siège et le pouvoir de décision se situent dans le pays d'origine. Ils disposent de moyens techniques et financiers sans commune mesure avec ceux des réseaux nationaux. Ces moyens sont de plus en plus souvent fournis par les gouvernements de ces pays.

Certains sont liés à l'aide d'urgence dans le domaine alimentaire (CARITAS) et dans le domaine sanitaire (CATHOLIC RELIEF SERVICES). Plusieurs se contentent d'apporter des financements et ne sont pas présents sur le terrain (Forum Tiers Monde, Fondation Ford).

D'autres réseaux sont liés à des actions sociales de longue haleine ou font du partenariat une condition essentielle de leur action (Fondation Internationale de Secours et d'Amitié, Foster Parents International, SOS Sahel International).

De nombreux réseaux se sont spécialisés dans un domaine précis:

- les technologies appropriées (maîtrise de l'eau, énergie, habitat, santé, transformation de produits, etc...).
- les alternatives alimentaires et du consommation;
- l'appui à des organisations paysannes existant dans le domaine de la formation (traction attelée, irrigation, gestion...);
- l'appui documentaire.

Les réseaux nationaux

Ce sont des associations créées pour défendre et accroître leur espace social et économique, des organisations professionnelles agricoles, des groupements paysans, des fédérations professionnelles agricoles, des groupements paysans, des fédérations, des associations villageoises, culturelles, de migrants, de ressortissants, des coopératives. Ils vont de l'association établie et reconnue au niveau national, à l'initiative locale de développement, spontanée et peu structurée (ASRADEC, OSVD, GADEC, AJED, etc...).

Les réseaux nationaux interviennent dans des domaines très divers: santé, agriculture, technologies appropriées, maîtrise de l'eau, habitat, revalorisation culturelle, formation, etc...

Ils financent des projets, assurent l'encadrement et le suivi, ont parfois même des salariés, et font appel à des organismes extérieurs, gouvernements ou non, pour organiser par exemple des sessions sur la gestion, la commercialisation des produits agricoles... Ils sont parfois entièrement dépendants de l'extérieur pour leurs financements.

Les initiatives locales de développement (i.l.d.) ont des moyens financiers et techniques très limités et essaient de se faire appuyer par des structures régionales (fédérations de groupements villageois...), nationales ou étrangères.

Leurs moyens financiers sont souvent réduits. Ils réclament fréquemment plus d'autonomie par rapport aux réseaux étrangers et internationaux.

Les points de vue des responsables de réseaux

Nous allons maintenant donner quelques points de vue des responsables de réseau que nous avons rencontrés lors de notre enquête. Nous les livrons tels quels.

PAN (Pesticides Action Network)

Pour le réseau PAN, il n'y a pas une structure internationale, mais nous nous réunissons tous les deux ans pour voir tout ce qui s'est passé pendant ces deux années écoulées.

Oui, nous avons des banques de données sur les pesticides. D'ailleurs, nous avons décidé d'avoir dans tous les centres régionaux qui participent au réseau PAN, un micro-ordinateur avec un modème sur lequel on peut se brancher les uns par rapport aux autres pour pouvoir consulter les documents qui existent sur les pesticides.

Pour ce qui concerne l'information, tout dépend des centres d'intérêt des différents pays membres. Par exemple, nous nous intéressons à l'agroécologie, à la fertilisation organique. Les réseaux PAN d'Amérique du Nord mènent une campagne active sur le problème de la bande des 12. Ils mettent en stock tout un ensemble d'informations concernant ces pesticides. Nous avons beaucoup de sources de financement. Notre budget annuel est de 18 millions CFA.

Le réseau est utile pour deux raisons principales;

- Il a permis aux producteurs de pesticides et de produits chimiques dangereux de faire plus attention avant de vendre ces produits dans certain pays du Tiers Monde;

Les utilisateurs des pesticides et des produits chimiques sont maintenant conscients des dangers encourus en manipulant des produits prohibés.

Le Réseau Africain de Biosciences (RAB)

La plupart des problèmes qui se posent aux pays en développement forment le caractère d'une vie. La biologie connaît actuellement au point de vue fondamental un développement scientifique important dont l'application pourrait apporter des solutions aux problèmes de la sécheresse et du déficit alimentaire dans le Sahel. L'utilité du Réseau Africain de Biosciences est la recherche appliquée et fondamentale pour l'autosuffisance alimentaire dans les domaines de la restauration des sols, de tout ce qui concerne l'amélioration de la production alimentaire.

Le réseau est constitué de 54 comités nationaux des 34 pays membres au Sud du Sahara.

Nous avons préparé le répertoire des biologistes travaillent en Afrique. Nous avons trois principaux types d'activités. Il y a nos activités propres, les activités en coopération. Le troisième type d'activités, ce sont les bourses de voyage et d'études qu'on donne aux scientifiques africains".

Le budget de fonctionnement était de 300,000 dollars pour la mise en place du réseau. Maintenant pour la phase de réalisation, nous bénéficions d'un budget annuel de 2 millions de dollars du PNUD.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources

L'UICN, c'est le plus vaste réseau mondial oeuvrant pour assurer la protection des sols, des eaux et de l'air, et l'utilisation durable des ressources naturelles essentielles de notre planète, qui sont le garant de la survie de l'humanité.

Les pays pauvres subissent l'impact de la démarche des pays riches surconsommateurs, des distorsions inhérentes aux systèmes d'échanges existants, et des irrégularités à l'intérieur de leurs propres sociétés.

Notre action doit être adaptée au milieu. Mais si nous voulons que nos actions portent, nous devons aussi connaître l'homme: ses besoins, son savoir traditionnel et ses aspirations. Les principales actions de l'UICN ces cinq dernières années:

- aider plus de 30 gouvernements à préparer des stratégies nationales de conservation;
- inciter les gouvernements à arrêter des politiques nationales visant à établir un équilibre stable entre population et ressources naturelles;
- encourager, par différents moyens, la gestion rentable et durable des ressources naturelles;

- instaurer des mesures économiques reconnaissant aux ressources naturelles irremplaçables leurs juste valeurs, et évitant que ces valeurs ne soient érodées par le fardeau de la dette des pays les plus pauvres;
- améliorer la gestion des ressources vivant de la mer et, particulièrement, la protection des mammifères marins;
- sauvegarder les troupes d'éléphants d'Afrique et de rhinocéros menacés par le commerce illégal de l'ivoire et de la corne;
- respecter l'interdiction de la chasse commerciale aux cétacés;
- demander aux pays européens d'arrêter de déverser dans les pays en développement les pesticides interdits chez eux;
- régler les conflits d'intérêts existant entre les exploitations forestières et la population locale dans de nombreux pays en développement.

L'UICN compte actuellement parmi ses membres 61 Etats, 128 organismes de droit public, 383 ONG (nationales), 33 ONG (internationales), 29 membres affiliés et 700 membres de soutien (personnes et organisations n'ayant pas le droit de vote).

Le Conseil National des Organisations non-Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD).

Le CONGAD a été créé en 1981, sous l'initiative des ONG qui ont senti la nécessité d'avoir un cadre de concertation et d'échanges. Il regroupe actuellement 64 ONG au niveau du Sénégal, et les ONG sont étrangères et locales.

Le CONGAD est constitué de deux grandes commissions:

- commissions permanentes: communication, formation/recherche et appui aux initiatives de base;
- commissions ad hoc: finances et relations avec le Gouvernement.

Il serait tout de même légitime que le CONGAD oeuvre pour amener les ONG à s'occuper plus des populations si cela n'était pas le cas.

Nous avons de plus en plus de membres. Il y a beaucoup de volontariat de la part des membres s'il y a des activités à faire. Le contact entre le CONGAD et les ONG est permanent. Le CONGAD connaît actuellement des problèmes financiers. Le Gouvernement commence à reconnaître que

les ONG ont un certain rôle à jouer, que ce sont des interlocuteurs qu'il faut écouter.

L'Association Panafricaine pour le Développement Communautaire (PADEC)

Fondée en 1981, la PADEC est un outil destiné à faciliter la communication et la coopération entre:

- les organismes de coopération internationale et les organismes publics et privés de développement, d'une part;
- les communautés de base, d'autre part.
- La PADEC se met à l'écoute des populations locales pour les aider à concevoir et à formuler des projets de développement en partant de leur perception du bien-être et des potentialités de leur milieu naturel;
- intervient auprès des sources de financement pour réunir les moyens nécessaires à la réalisation desdits projets;
- assure, par la formation et l'encadrement, la maîtrise de toutes les données par les membres des groupements concernés, afin que ceux-ci puissent à terme conduire leurs projets de façon autonome et efficace;
- favorise tout échange fondé sur la solidarité humaine et le respect des valeurs humaines, de manière à ce que chacun, individu ou groupement, choisisse sa forme de participation.

La PADEC se veut une structure souple et fonctionnelle, et non une organisation lourde et coûteuse. Elle s'appuie, autant que faire se peut, sur les structures existantes (techniciens de l'Administration, agents des centres d'expansion rurale, fonctionnaires détachés), mais sans que cela puisse réduire l'efficacité de l'action ou entraîner des dépenses onéreuses au détriment des populations.

Le Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI)

Le RADI a été créé en Septembre 1985 par des cadres africains soucieux de mettre leurs connaissances, leur savoir-faire, leurs expériences et leurs compétences au service de l'Afrique.

Au niveau structurel, le RADI comprend:

- Le comité fondateur;
- la conférence générale;
- le comité d'orientation.

Toutes les activités menées par le RADI sont conçues, élaborées et réalisées avec les populations intéressées. Le RADI veut mettre en place avec les populations une forme d'encadrement contractuel qui suscite l'initiative des intéressés, tout en leur fournissant un appui technologique et une formation qui puisse garantir la poursuite des opérations sans aucune assistance.

Le RADI intervient dans des domaines très variés:

Production agricole

Le programme agricole du RADI a pour but d'appuyer les populations villageoises pour qu'elles augmentent leurs revenus de manière substantielle et qu'elles puissent prendre en charge leurs structures sociales.

Formation des populations villageoises

Le RADI veut aider les populations à acquérir une formation dans tous les domaines qui influencent directement leur vie, et qui leur permettra de participer à l'évolution de la société:

- alphabétisation;
- structure d'appui aux activités de soins de santé primaire;
- services juridiques en milieu rural.

Formation pour les organisations de développement

Pour aider les organisations de développement, et notamment les associations de base qui rencontrent un certain nombre de difficultés de gestion de leur compte et dans l'utilisation efficace de leur matériel informatique, le RADI a mis en place deux programmes en gestion et en informatique.

Appui aux groupements féminins

Dans toutes les activités du RADI, les femmes sont impliquées: formation, projets, commercialisation, etc... Toutefois, la situation de la femme est telle que le RAD a estimé qu'il serait judicieux de réaliser un Programme Féminin.

Programme des jeunes

Nous savons que la crise économique a un impact très négatif sur la jeunesse qui se trouve déstabilisée et démoralisée par les problèmes qu'elle rencontre. Le chômage qui est un des difficultés majeures des jeunes,

notamment de ceux qui n'ont pas de qualification professionnelle adéquate, est souvent à la base de bien de drames.

Commercialisation

Les paysans africains rencontrent au niveau de la commercialisation de leurs produits de nombreux problèmes liés à l'enclavement des villages, au manque d'information des paysans sur les variables (prix, concurrence, consommation), aux difficultés d'approvisionnement en intrants et en matériel.

Le RADI a mis en place une structure de commercialisation: RADI-Commercialisation.

Le principale activité est d'assurer les travaux de conditionnement, de transport, de publicité, de promotion et de commercialisation de la production des groupements encadrés par le RADI et des autres groupements qui en feraient la demande.

Etude des projets

Depuis un certain temps, surtout dans la zone sahélienne, la rudesse de la nature et les moyens limités des gouvernements ont amené les populations villageoises à s'organiser de manière autonome pour subvenir à leurs propres besoins.

Face aux nombreuses sollicitations des paysans, et aux associations de base, le RADI a été amené à créer une structure qui est chargée avec les populations d'identifier, d'étudier et d'élaborer des projets.

Communication

Le RADI veut promouvoir la communication et les échanges entre les populations africaines et entre ces dernières et les populations du Nord et du Sud.

Le RADI a organisé la publication de "ECHO du FOVAD" qui est le journal du Forum des Organisations Volontaires Africaines de Développement (FOVAD). Il était aussi en train de réaliser le premier numéro de son journal "IMPACT" dont la sortie était prévue prochainement.

4. LES POINTS DE VUE DES PARTICIPANTS AUX RESEAUX

Bénéfices et contributions aux réseaux

Les bénéfices acquis par les participants aux réseaux sont:

- Informations
- expériences approfondies,
- échange d'expériences,
- financement de projets

Les participants aux réseaux apportent leurs contributions sous différents formes:

- temps libre,
- volontariat,
- mi-temps.

Certains aident à préparer le programme du réseau, la documentation pour l'information les séminaires, les réunions; d'autres travaillent au niveau de l'administration du réseau.

Temps consacré aux réseaux

Le temps consacré aux activités d'un réseau dépend, en général, de la disponibilité des participants et de leur degré de motivation. Il n'est pas possible de savoir le nombre d'heures consacrées aux activités du réseau.

Amélioration des réseaux

Les réseaux doivent être bien structurés pour pouvoir bien fonctionner. Un réseau doit avoir un programme très précis et ce programme doit intéresser les participants aux activités du réseau. Il faut que les réseaux arrivent à favoriser la communication, à véhiculer les informations, et aujourd'hui celui qui détient l'information détient le pouvoir. Mais la façon de donner l'information au Sénégal n'est pas la même qu'au Mali. La liberté d'information n'est pas la même pour le Sénégal et le Mali. C'est pourquoi un des aspects important c'est de tenir compte de la spécificité de chaque pays et de sa possibilité de participer aux activités du réseau.

Il y a nécessité de s'organiser, de mettre des gardes-fous car les réseaux sont à la mode actuellement. Il ne faudrait pas partir de haut pour atteindre la base. Il faut qu'il y ait échange permanent d'informations et d'expériences. Les moyens de communication aussi divers doivent être suffisants (téléphone, télex, lettres, bulletins d'information, etc...).

Finances des réseaux

Les réseaux en général sont financés par les gouvernements des pays du Nord, des ONG de financement, des bailleurs de fonds (CECI, CRDI, ICCO, OXFAM, USA FOR AFRICA, USAID, ACIDI, NORAD, FED, Fondation Ford etc...), des donateurs privés, des collectes de fonds et de l'argent obtenu par la commercialisation des produits vendus.

5. LES PARTICIPANTS AUX RESEAUX ET LEUR DEGRE D'ENTHOUSIASME

Les arguments quantitatifs de réduction des coûts et qualitatifs de modification des stratégies se renforcent mutuellement. Néanmoins, l'action des réseaux ne peut se développer que si de nouveaux acteurs non-gouvernementaux apparaissent dans les pays du Sud et dans les pays du Nord.

Dans les pays du sud, le phénomène associatif se développe dans deux directions: celle des organisations paysannes ou des organisations professionnelles agricoles (coopératives, banques populaires, maisons familiales rurales...) et celle des associations ou groupements de base dont la justification la plus générale est de transformer la "rente externe non-gouvernementale" en micro-projets de terrain. Ces participants se regroupent souvent en fédérations non-gouvernementales pour couvrir leur région ou leur pays. L'ensemble des réseaux forment un collectif qui est pour l'Etat sénégalais et l'extérieur l'interlocuteur du mouvement associatif. Sur le plan africain, des réseaux importants existent qui confortent le mouvement associatif de leur pays.

L'enthousiasme des participants aux réseaux se manifeste par deux motivations contradictoires:

- s'organiser pour capter la rente externe et répondre à la conditionnalité des réseaux du Nord en matière de projets;
- s'organiser pour prendre en charge ses propres affaires: produire de la richesse, garder de la plus-value et élargir son espace social et économique,

6. LES BENEFICES TIRES DES RESEAUX

Les bénéfices sont partagés entre les organisateurs des réseaux et les participants:

- pour les organisateurs: expériences approfondis sur les problèmes de développement et d'environnement liés à leurs projets, relations avec les bailleurs de fonds et les gouvernements;
- pour les participants: accès à l'information pour gérer des projets de développement, pour élaborer des stratégies, accès à l'information scientifique ou technique. Contacts avec des collègues qui travaillent dans le même domaine ou des domaines semblables. Une meilleure connaissance des problèmes de développement et d'environnement que les populations vivent sur le terrain.

7. STYLES ET APPROCHES DES DIFFERENTS RESEAUX

Jusqu'à une époque récente les réseaux internationaux étaient le fait des hommes ou groupes d'hommes originaux pour ne pas dire idéalistes et critiques dans le système de pensée dominant. Ces réseaux revêtaient généralement un contenu confessionnal.

Si les réseaux continuent d'être l'oeuvre des hommes capables de générosité, soucieux de justice et qui refusent généralement les méthodes balisées et conformistes de l'aide au développement, ils sont aussi de plus en plus l'oeuvre des hommes sans étiquette politique ne religieuse, mais simplement engagés et motivés par l'immensité des besoins non satisfaits et les potentialités existantes.

Les objectifs étaient généralement du type assistanciel, réparateurs ponctuels d'une catastrophe; sans contrepartie ni effort de la part de celui qui reçoit l'aide.

De plus en plus les objectifs des réseaux sont assortis d'une volonté de transformation dans les rapports de force entre assistant et assisté. L'aide comme processus remplace l'assistance ponctuelle.

Les approches d'intervention des réseaux ont également évolué, elles étaient du type vertical et sectoriel. Tous les maillons du système relevaient du réseau qui aide, de la base au sommet; des relais locaux existaient certes, mais ceux-ci étaient totalement exclus des instances de choix et de décisions. Les objectifs des projets affichés véhiculaient des systèmes de valeurs des intervenants.

Actuellement les objectifs sont de plus en plus ouverts, nécessitent un large soutien ou approbation des pouvoirs publics et exigent que les collectivités de base soient impliquées.

Les approches sont de plus en plus négociées avec un support intellectuel et logistique important. Jusque-là les réseaux étaient pour la plupart détenteurs de ressources, désormais ils ne sont pas tous détenteurs de ressources, parfois ils ne sont détenteurs que des mandats de réunir les ressources nécessaires pour un projet.

Par ailleurs grâce ou à cause des résultats obtenus, le système d'aide bilatérale et multilatérale s'intéresse et s'inspire de plus en plus des méthodes d'approche des réseaux.

Les réseaux les plus efficaces sont les réseaux qui travaillent directement avec les populations concernées par leurs projets par rapport aux ONG qui financent ou élaborent leurs projets dans des bureaux, loin de la réalité.

8. LES COUTS DES RESEAUX

Au niveau des réseaux pris individuellement, le financement est très variable. Le maximum que nous ayons rencontré est de 750 millions de francs CFA (CRAT). Le minimum avoisine zéro, dans le cas d'un réseau sénégalais, par exemple, qui réalise bénévolement des sessions de formation dont la seule dépense est constituée par les frais de transport du formateur, pris en charge par les villageois formés (AFOTEC).

Que ce soit pour une action ponctuelle, comme la construction d'un puits, ou pour un projet intégré, qui comporte plusieurs volets, les réseaux utilisent généralement leurs ressources financières en plusieurs petites parties; un projet intégré sera rarement financé par un seul bailleur de fonds, chacun essayant d'inclure le type d'action qu'il finance dans un programme plus général. Un tel sera spécialisé dans le financement des banques de céréales, tandis qu'un autre donnera de l'argent pour les puits, et qu'un troisième préférera donner au réseau un véhicule pour l'ensemble de ses projets.

Les réseaux manquent souvent de petites sommes d'argent qui leur permettraient de terminer une action, ou de réaliser une étude sur un problème technique. Les réseaux sont obligés de s'adapter à ses variations de ressources financières, ils sont très souples en ce qui concerne la gestion. Les frais administratifs et de gestion sont réduits au minimum. C'est une des raisons pour lesquelles les réseaux peuvent facilement répondre rapidement à une demande des communautés de base.

La première conséquence de ces pratiques est évidemment la modicité des projets entrepris par les réseaux. Malheureusement, il n'existe pas de

statistiques dans ce domaine, ce qui rend tout jugement subjectif. Au niveau même des réseaux, nous avons eu beaucoup de difficultés à obtenir quelques chiffres approximatifs et incomplets. Souvent, le seul moyen pour connaître le coût d'un réseau est de chercher le montant du financement. Les causes de ce problème sont évidemment liées à l'utilisation au coup par coup des fonds reçus. L'administration de ces réseaux, tout en étant difficile car nécessitant une perpétuelle recherche d'argent, est simplifiée à l'extrême en raison de la modicité des fonds engagés par chaque bailleur de fonds.

Plusieurs améliorations pourraient être apportées à ce système. Une meilleure information sur les projets entrepris par les réseaux, sous la forme d'études réalisées aux échelons nationaux permettraient d'établir un climat de confiance entre donateurs (bailleurs de fonds) et receveurs (réseaux). Des réseaux nationaux d'ONG plus solides pourraient se porter garants des jeunes réseaux auprès des bailleurs de fonds.

9. CONCLUSION

L'action des réseaux internationaux, nationaux et locaux pour le développement et l'environnement est indispensable et multiple. Créés pour faciliter l'introduction des ONG au Sénégal et pour servir d'intermédiaire entre celles-ci et les gouvernements, ils doivent aussi servir de structure d'accueil pour tous ceux que l'action des ONG intéresse. Des réseaux renforcés pourraient avoir une action multidirectionnelle, et servir aussi d'intermédiaire entre les ONG et les éventuels bailleurs de fonds. Cependant, pour développer ce type d'action, les réseaux doivent disposer de moyens plus importants, leur permettant de suivre avec plus d'attention l'évolution de la situation sur le terrain, ainsi que sur la scène internationale. Toute amélioration de la situation sera donc liée à des financements extérieurs. De plus, les réseaux doivent être associés à la réalisation des études nationales, dont ils seront les principaux utilisateurs.

Aujourd'hui la question n'est pas de savoir s'il faut encourager ou non les initiatives des réseaux, mais plutôt de savoir si un pays qui fait appel aux réseaux a plus d'atouts dans son effort de développement qu'un autre pays qui s'abstient. Tout dépend en fait de l'articulation entre l'effort des réseaux nécessairement limité et la capacité de l'Etat à s'organiser pour utiliser au mieux l'apport des réseaux souvent directement destiné aux collectivités de base. Dans ce domaine, la liberté ne doit pas être synonyme de l'anarchie et contrôle synonyme de "mettre au pas".

La qualité de l'outil seul (réseau) n'est pas suffisante pour obtenir de bons résultats et la qualité du contexte (climat dans le pays) non plus n'est pas suffisante. Il faut réunir les deux.

On pourrait penser que les réseaux constituent une panacée en matière de "développement". Ce n'est pas le cas, et nombre d'entre eux continuent de faire les mêmes erreurs qu'il y a quinze ans: ils s'enferment parfois dans une dimension micro-réalisation sans souci de planification et de coordination. Les réseaux sont souvent isolés, sans relations, jalouses de leur réussite; la gestion des projets est parfois considérée comme secondaire, ce qui entraîne des échecs. Les réseaux ont rarement le souci de rechercher la démultiplication des opérations qu'elles réussissent et manquent souvent de conception globale du développement. Il faut cependant garder à l'esprit que les réseaux ne peuvent pas remplacer une politique conduite par les gouvernements.

Des tensions surviennent parfois entre les réseaux et les pouvoirs publics. Il faut préciser que les relations entre les réseaux et les gouvernements sont très variables selon les pays: le Sénégal a une longue expérience du mouvement associatif, et un climat socio-politique qui lui a été favorable.

Il existe parfois des tensions entre réseaux nationaux et réseaux internationaux. Les moyens financiers et techniques importants de ces derniers les mettent parfois en position de domination par rapport aux premiers.

Certains réseaux étrangers estiment que l'argent et l'expertise qu'ils donnent leur attribuent le pouvoir d'orienter et de décider. De plus, ils n'ont pas toujours fait les efforts nécessaires pour "franciser" la direction de leurs projets.

Beaucoup d'efforts restent encore à faire pour qu'il y ait plus de coordination, d'échanges d'information et d'efficacité entre les réseaux qui travaillent pour l'environnement et le développement.

10. RECOMMANDATIONS

Les réseaux, qu'ils soient nationaux ou étrangers, travaillent souvent "dans leur coin" et sont jaloux de leur territoire ou de leur domaine d'action. Une certaine rivalité existe parfois entre réseaux nationaux et étrangers. Pourtant, de nombreux problèmes leur sont communs; unir leur effort leur permettrait d'avoir de meilleurs contacts avec les gouvernements, les sources de financement, les partenaires, etc...

Prenant conscience de ce besoin d'unité, les réseaux de plusieurs pays sahéliens ont, depuis quelques années, essayé de se constituer en comités ou fédérations. C'est le cas du CONGAD (Conseil des ONG d'Appui au Développement), qui a pour membres des ONG sénégalaises et étrangères et de la FONGS (Fédération des ONGS).

Ces regroupements se sont donnés au départ des objectifs de collaboration concrète. Cependant leur rôle s'est rarement étendu, par exemple, à la promotion d'actions concrètes communes, ou à la conception collective d'une stratégie des réseaux.

D'après tout ce que nous avons pu constater lors de notre enquête d'évaluation et dit sur les réseaux pour l'environnement et le développement au Sénégal, nous pouvons émettre les recommandations suivantes:

Une meilleure définition des objectifs des projets

L'efficacité de l'intervention des réseaux passe par une définition correcte des objectifs des projets mis en oeuvre. Ces objectifs doivent certes être déterminés, mais a priori. Il arrive que des objectifs soient définis en référence à des modèles externes au milieu basés sur des normes pré-établies. En négligeant de recourir à la définition des besoins par les intéressés eux-mêmes, le risque est grand de réaliser des infrastructures dont l'usage sera faible en raison de leur inadaption aux aspirations des populations.

Un effort doit être tenté pour appréhender des besoins latents, concilier des besoins à court terme et des besoins à long terme de la collectivité, détecter des besoins inexprimés et parfois non perçus à un moment donné. Une telle approche doit se réaliser par le biais de l'enquête participation. Il faudra éviter de prendre en considération des besoins qui résultent d'un conditionnement extérieur.

Un choix technologique judicieux

Le choix de techniques de réalisation des projets est l'un des facteurs les plus importants de l'efficacité des réseaux. L'adaption au contexte socio-culturel, le coût de l'emploi créé des techniques introduites, sont des aspects essentiels de la réussite d'un projet.

Une meilleure intégration des projets dans le milieu

Tant que les projets financés par les réseaux continueront d'être "leurs projets", l'aide augmentera la passivité des populations concernées. La prise de responsabilités des populations, l'acquisition des compétences doivent être à la fois un moyen et un but.

Un projet exécuté avec des bavures par les populations concernées encadrées par les services techniques vaut bien mieux qu'un projet "prototype" entièrement réalisé par des personnes extérieures au milieu. Il n'y a pas de développement par procuration.

Un projet intégré dans le milieu est celui qui augmente la conscience d'appartenance, qui facilite la coordination des efforts des différents groupes de populations, et atténue les clivages entre groupes au lieu de les aggraver.

Un réseau ne devrait s'engager à appuyer une initiative que si celle-ci est dès le départ directement intégrée et portée par les structures locales et nationales.

Besoins concernant l'attribution

Nous avons remarqué qu'il était souvent difficile pour un réseau de se procurer des sommes relativement modestes, ou de petites sommes rapidement pour combler un besoin urgent.

La création d'un fonds destiné à procurer aux réseaux de telles sommes, avec des modalités souples, permettrait d'augmenter l'efficacité et d'accroître encore la proportion de financement attribué aux actions de terrain par rapport aux sommes consacrées à l'administration et à la gestion des projets.

Circulation de l'information

Nous avons constaté un manque d'information entre les réseaux travaillant dans un même pays, et à plus forte raison entre les réseaux des différents pays de la région sahélienne. Pour établir un flot d'informations, il semble nécessaire de réaliser des études répertoriant avec un maximum de données techniques et scientifiques les projets entrepris aux échelons nationaux par les réseaux. Ces études doivent être réalisées par les réseaux nationaux, les mieux placés pour ce genre de travail.

Ces études auraient un impact certain sur le développement des relations entre les différents intervenants: agences bi et multilatérales, gouvernements, ONG et réseaux eux-mêmes. Une connaissance approfondie de l'action des réseaux provoquera certainement un afflux d'intérêt, voire de capitaux vers leur domaine.

Le travail pourrait être facilité s'il y avait plus de collaboration entre les réseaux eux-mêmes et entre les réseaux et les ONG.

Une bonne coordination entre les réseaux

On doit mettre sur pied un bon mécanisme de coordination des réseaux associant des membres du personnel clairement identifiés dont les principales préoccupations seraient la coordination, l'autonomie de fonctionnement, la flexibilité dans l'utilisation des ressources financières en conformité avec les priorités du réseau, l'accès à de bonnes installations

et à un bon équipement et à des fonds adéquats pour des publications régulières et adaptées au besoin du réseau.

Les organisateurs de réseau devront créer aussi un attitude responsable vis-à-vis des priorités fixées dans le cadre du réseau, impliquant la volonté de réviser les plans et les allocations financières pour satisfaire les besoins naissants.

* * *

**Etude-évaluation des réseaux
environnement/développement au Sahel:**

LE CAS DU BURKINA FASO

Suzanne Lankouandé

1. INTRODUCTION

L'ouvrage présent, qui porte sur l'étude-évaluation des réseaux travaillant au Burkina-Faso dans le domaine de l'environnement et le développement, est composé de données qui proviennent de deux sources principales - l'analyse des documents que certains responsables de réseaux ont bien voulu mettre à notre disposition, et l'interview des organisateurs et des participants des organisations concernées.

Pour en arriver là, nous avons procédé premièrement à l'identification des réseaux répondant aux critères notifiés par IIED dans les termes de référence. Sur cette base, nous nous sommes alors intéressés à deux groupes d'organisations:

- ceux basés sur la recherche coopérative avec des participants venant de différents pays, et
- ceux basés sur l'action ou la recherche-action, avec des ramifications très importantes au niveau national, régional ou international.

2. HISTORIQUE

L'histoire des réseaux au Burkina-Faso est celle de tous les pays sahéliens, victimes de sécheresse successive depuis plusieurs décennies déjà. En effet, pour pallier aux méfaits de la grande sécheresse des années 70, plusieurs organisations ont vu le jour. Certains, d'initiatives locales, d'autres de coopérations bilatérales ou multilatérales.

Si tous les réseaux ont le même combat - à savoir, l'amélioration de l'environnement et promotion du développement - il n'en demeure pas moins qu'ils ont chacun des domaines et des thèmes d'intervention spécifiques, allant de la lutte contre la désertification à la recherche agronomique. Ces interventions se veulent différentes de celles qui prévalaient avant, c'est-à-dire, la non concertation de la communauté de base et la transplantation de technologies exportées.

Les interventions nouvelles sont caractérisées tout d'abord par la concertation de la communauté de base, la recherche de solutions appropriées tenant compte des milieux concernés. Les réseaux appliquent ainsi une autre théorie de développement ou plutôt des développements pluriels, intégrant l'apport de nombreuses expérimentations sociales, aboutissant ainsi à des modes d'organisation plus décentralisés. Des

termes nouveaux sont utilisés: développement endogène, auto-développement, auto-gestion, etc.

Si ces termes ne sont pas synonymes, ils mettent tous l'accent sur le rôle primordial que doit jouer la communauté de base. Cependant, les améliorations notoires que l'on peut noter dans les méthodes de travail des réseaux, se trouvent parfois amoindries par certains inconvénients tels que:

- La concurrence entre les réseaux
- Le double emploi
- Le manque de coopération entre réseaux.

Tout en acclamant les réseaux pour le très grand rôle qu'ils jouent dans les pays sahéliens, on peut souhaiter qu'ils s'organisent mieux. Cela ne fera que renforcer l'efficacité de leurs actions.

3. ROLE ET ACCOMPLISSEMENT DES RESEAUX

3.1. Les réseaux internationaux

Ils sont généralement nés de la coopération multilatérale, entre pays du Nord (qui les financent) et pays du Sud. Leur centre de décision se trouvent généralement dans leur pays d'origine. Ce groupe de réseaux possède des possibilités d'actions importantes, à la mesure des moyens financiers mis à leur disposition.

Les domaines et la durée des actions de chaque réseau lui confèrent un caractère spécifique. L'ensemble de leurs activités constitue un large éventail d'intervention:

Agriculture

Lutte contre la désertification

Agro-Sylvo-Pastoral

Santé

Technologies appropriées (financement de recherches en la matière)

Ces réseaux jouent un grand rôle au Burkina-Faso. Grâce aux importants moyens financiers dont ils disposent, ils mènent à bien les tâches qui leur sont confiées. Le SAFGRAD, par les recherches menées, contribue à

l'amélioration de la production agricole. L'IIMI, de part ses activités, aide les pays en voie de développement à trouver des solutions aux effets néfastes de la sécheresse. L'Association internationale Six-S travaille à l'organisation et à la promotion de la communauté de base. Bien d'autres réseaux internationaux oeuvrent pour la promotion du développement et la sauvegarde de l'environnement.

3.2 Les réseaux régionaux

Les réseaux régionaux émanent de la volonté de plusieurs pays, ayant en commun les mêmes problèmes (sécheresse, enclavement, etc.) et désireux de conjuguer leurs efforts pour les solutionner. Ces réseaux voient le jour après la concertation de membres délégués des pays intéressés. Ils fonctionnent grâce à des fonds provenant des cotisations des pays membres, de financements des pays du Nord sous forme de subventions, ce qui leur confère une capacité financière importante.

Leurs domaines d'intervention sont très variés: formation, appui aux programmes et aux administrations locales, recherche dans différents domaines, etc. Les réseaux régionaux collaborent souvent avec les réseaux internationaux et sont même parfois dérivés de ces derniers. Ceux qui les administrent, sont des ressortissants des pays membres.

L'apport des réseaux régionaux est très important. Ils localisent généralement leurs activités sur de thèmes bien précis: famine, sécheresse, formation, santé, etc. Ils s'intéressent aux problèmes des pays membres et tentent de les résoudre par différentes stratégies.

Le but principal de ces réseaux est la mise en commun des efforts, pour résoudre un ou des problèmes régionaux. Ainsi, par exemple, de part ses activités le CILSS combat la sécheresse et tous ses efforts sont canalisés pour l'abolissement de cette calamité.

3.3 Les réseaux nationaux

Tant par leurs origines que par leurs domaines d'interventions, les réseaux nationaux sont très diversifiés. Certains sont nés d'initiatives privées (GRAAP, ABUSE), d'autres émanent directement de la volonté de l'Etat d'agir intensément dans un domaine précis (LUCODEB, CNLCD, CNSF, etc.).

Les réseaux issus d'initiatives privées fonctionnent sur des financements de sources diverses: cotisations des membres, subventions diverses (Etat, pays du nord), dons. Leurs domaines d'intervention sont: formation, agriculture-élevage, organisation du monde rural, etc.

Ces réseaux dit locaux, associent plus étroitement la communauté de base à leurs programmes d'activités. Ceux qui les administrent sont généralement les membres fondateurs (salariés ou bénévoles).

Les réseaux étatiques ont généralement pour objectifs la lutte contre la dégradation de l'écosystème. Leurs sources de financement sont le budget national et/ou les donateurs du Nord. Ils sont toujours placés sous des fonctionnaires de l'Etat.

Que ce soient les réseaux dits privés ou étatiques, les réseaux locaux sont ceux qui travaillent le plus étroitement avec la base. Il n'y a pas d'intermédiaires entre eux et les paysans. Leur rôle est très important au Burkina, parce qu'ils contribuent à conscientiser et à mobiliser les paysans. Leurs activités visent à promouvoir le développement endogène et la prise en charge de soi-même. Ce groupe de réseaux ne possèdent généralement pas de ressources financières importantes. Ce fait les pousse à demander la contribution de la population (réalisation de travaux, ramassage de sable, etc.) pour la réalisation de projets, ce qui est hautement positif.

4. LES POINTS DE VUE DES ADMINISTRATEURS DES RESEAUX

Cette partie présente quelques points de vue des responsables de certains réseaux contactés lors de nos enquêtes sur le terrain.

*** Le RESPAO**

Le Réseau d'études des systèmes de production de l'Afrique de l'Ouest (RESPAO) est une association professionnelle créée en 1982 et institutionnalisée en 1987 avec un secrétariat permanent établi à Ouagadougou dans les locaux du SAFGRAD. L'assemblée générale se réunit tous les deux ans et élit un comité de pilotage de 9 membres qui dirige l'association. Le secrétariat comprend trois personnes salariées dont le coordonnateur qui mène les activités décidées par le comité. Le réseau a aussi un correspondant national pour chaque pays de l'Afrique de l'Ouest.

"Nous avons un bulletin trimestriel, un fichier informatisé, des adhérents, une banque de données bibliographiques, un fichier des programmes nationaux de recherche sur les systèmes de production. Une revue scientifique semestrielle est en cours de création. Nos banques de données sont ouvertes à tout utilisateur qui le désire.

"Le réseau est indispensable de part les activités qu'il mène. Il permet aux chercheurs de se rencontrer afin de discuter sur les thèmes qui les intéressent. Il organise chaque année un cours de formation adapté aux activités que les chercheurs des pays membres sont emmenés à diriger.

je pense qu'il y a trop de réseaux dans la recherche agricole en Afrique de l'Ouest. On pourrait les regrouper pour éviter le double emploi".

* **Le RERESAL**

Le Réseau régional pour la sécurité alimentaire (RERESAL) a été mis en place en 1982 par le CILSS. Le réseau fonctionne en projets. Il intéresse plusieurs organisations, personnes et Etats. Il n'est pas institutionnalisé.

"Nous avons une banque de données, et des bulletins de suivi de la situation alimentaire dans les pays membres du CILSS. Le fonctionnement du réseau par projets est efficace; il s'adapte bien au contexte dans lequel le réseau est évolué.

"Les activités du réseau par projets est efficace; il s'adapte bien au contexte dans lequel le réseau est évolué.

"Les activités du réseau sont importantes et très utiles, parce que la constitution d'informations sur la situation alimentaire, permet de prévoir une crise alimentaire, ce qui permet de prendre des dispositions en conséquence. Elle facilite également le suivi d'une situation conjonctuelle."

* **Les réseaux SAFGRAD/IITA**

Le SAFGRAD a été mis en place, pour résoudre les problèmes causés par les sécheresses successives, par les chefs de gouvernements des pays membres de l'OUA. Ses derniers se sont concertés pour créer une structure de recherche et de développement des cultures vivrières dans les zones semi-arides.

"Sur le plan juridique, nous dépendons de l'OUA, mais sur le plan technique et financier nous comptons sur l'USAID, qui a mis également sur pieds deux institutions de recherche: the International Institute of Tropical Agriculture (IITA) pour les recherches sur le maïs et le niébé, dont le siège se trouve à Ibadan au Nigéria, et International Center for Research in the Semi-Arid Tropics (ICRISAT) qui s'occupe de la recherche sur le sorgho et le petit mil. Le siège se trouve en Inde. Toutes les deux institutions travaillent en collaboration avec le SAFGRAD.

Depuis le départ, les années 1970, jusqu'à 1987, nos objectifs étaient les suivants:

- Développement des technologies appropriées aux zones semi-arides, tout en tenant compte des spécificités de chaque pays et de chaque culture;
- La formation et l'assistance des chercheurs pour la deuxième phase, à savoir de 1987 à nos jours SAFGRAD II (qui concentra ses efforts sur la réorientation des activités des réseaux et cela compte tenu des lacunes observées - SAFGRAD I), quatre réseaux ont été créés pour soutenir les recherches agricoles, au niveau de chaque pays membre. En effet, c'est à partir de 1987 que le réseau coopératif de recherche a commencé à fonctionner. Il comprend:
 1. **Le réseau Maïs de l'Afrique Centrale et Occidentale (REMACO).** Il est animé par l'IITA, qui est la seule institution à faire des recherches sur le maïs en Afrique occidentale et centrale. Son siège se trouve au Burkina-Faso REMACO-SAFGRAD/IITA.
 2. **Le réseau Niébé.** Il est consacré pour la recherche sur le niébé. Il est supervisé par l'IITA qui a une grande expérience en la matière; son siège se trouve à Ouagadougou au sein du SAFGRAD.
 3. **Le réseau Sorgho.** Il est destiné à la recherche sur le sorgho et est animé par IITA. Ce réseau est basé à Bamako au siège de l'ICRISAT.
 4. **Le réseau Mil.** Ses activités sont concentrées à la recherche sur le mil. Il est basé au Niger au siège de l'ICRISAT Sahélien.

Tous ces quatre réseaux forment le réseau coopératif du SAFGRAD. Ils sont autonomes et sont dirigés chacun par un comité directeur que comprend:

- Six chercheurs choisis selon leur compétence et leur spécification dans les 17 pays membres du SAFGRAD/IITA.
- Un coordonnateur

Tous ces réseaux, bien qu'ayant des comités directeurs différents, fonctionnent de la même façon. Deux fois dans l'année ils organisent des ateliers de travail.

"Les réseaux SAFGRAD/IITA sont utiles parce qu'ils visent:

- Le renforcement des capacités techniques des stations de recherche nationales, ce qui est indispensable.
- La spécification des besoins technologiques de chaque pays.

- La mise en place de données pour appuyer les recherches agricoles dans chaque pays membre.
- L'essai et la vulgarisation des variétés améliorées dans chaque pays membres."

*** LU.CO.DE.B.**

"Lutte Contre la Désertification au Burkina n'est pas simplement un projet mais aussi une méthode particulière et une approche propre de la lutte contre la désertification. Nous dépendons du Ministère de l'Action Coopérative au sein duquel nous sommes basés. Nous dépendons du ministère de l'action coopérative au sein duquel nous sommes basés. Nous collaborons étroitement avec lui et avec d'autres ministères tels que le Ministère de l'Environnement et du Tourisme, et le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

"Ce projet a vu le jour en 1985 et formalisé en 1988, à l'initiative du gouvernement Burkinabè et du Père BALEMANS en relation avec CEBEMO. Nous couvrons 16 départements ministériels, 30 comités provinciaux, 30 comités départementaux et des centaines de comités villageois. Nous disposons de données accessibles aux membres et à toutes les autres personnes intéressées.

"L'utilité du projet est indéniable, parce qu'il lutte contre les trois principaux maux qui rongent l'environnement et l'économie Burkinabè, à savoir: la divagation des animaux, les feux de brousse et la coupe abusive de bois.

"Les objectifs de la LUCODEB sont:

- la restauration de la végétation
- la défense, restauration, conservation des eaux et des sols
- l'amélioration de l'agriculture
- l'intensification de l'élevage
- la maîtrise de l'eau.

"Si nous adoptons l'approche globale de la lutte contre la désertification, il n'en ait pas de même pour celle de tous les besoins des paysans. L'approche LUCODEB privilégie l'utilisation des ressources locales et l'association maximale des paysans à tous les programmes d'activités.

"Dans la LUCODEB, les paysans agissent en connaissance de cause et par leur propre choix. Ce sont eux qui font le travail, ils le font ensemble tous dans l'entité la plus petite du même village, option démocratique. Nous construisons nous mêmes notre pays, les personnes de services à la LUCODEB ne sont pas des expatriées."

*** Association Six "S"**

Sous le nom de "Se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel", l'association a vu le jour à Genève le 30 juin 1976 à l'initiative de Mr. Bernard Lédéa OUEDRAOGO et un groupe de cinq collègues. Les efforts de cette association internationale dont le siège exécutif se trouve à Ouahigouya portent essentiellement sur les régions touchées par la sécheresse, notamment le Mali, le Sénégal, le Togo, la Mauritanie, le Niger et le Burkina-Faso.

"Notre but est d'aider des groupements de jeunes et de femmes en particulier, à utiliser la saison sèche pour aménager et exploiter les zones de Sahel et de Savane. Pour ce faire, le rôle principal de la Six-S est de grouper, former et aider à réaliser pour atteindre ses objectifs, surtout en ce qui concerne la formation. L'association dispose d'un centre dit Centre International de formation et de recherche paysanne à Ouahigouya.

"Notre principe d'action est calquée sur la philosophie des groupements NAAM. Nous collaborons avec des institutions, des organisations privées et publics travaillant dans le même domaine. Le réseau est utile parce qu'il porte ses efforts sur l'amélioration et l'utilisation rationnelles de l'environnement: construction de retenues d'eau, de diguettes anti-érosives, reboisement, récolte de semences forestières. etc.

"Nous menons trois types d'activités, toutes de grandes importances: les activités communautaires, les activités sociales et les activités économiques. L'association est dirigée par une assemblée générale, un conseil et un bureau de conseil."

*** Le réseau SIS**

Le Système Information du Sahel (SIS) a été créé en 1988, lors d'une réunion des confédérations d'ONG des pays sahéliens, à l'initiative de l'Industrial Council for Development (ICD).

Le SIS a son siège à Ouagadougou, au sein des bureaux du Secrétariat Permanent des ONG du Burkina (SPONG).

"Nous avons une banque de données et nous nous retrouvons périodiquement avec les collègues du Mali, du Sénégal, du Niger et du

RESADOC pour la mise en commun de nos données d'informations informatisées.

..Je pense que le réseau est utile parce qu'il permet d'établir des liens entre les communautés de base, les organisations non gouvernementales, les bailleurs de fonds et vice versa. Le SIS fait circuler l'information: il identifie les groupements de base, leurs besoins, leurs domaines d'intervention à l'intention des ONG. Le SIS est très efficace et favorise la coopération..

5. LE POINT DE VUE DES PARTICIPANTS AUX RESEAUX

Dans cette partie, nous allons présenter une synthèse des données recueillies auprès des participants aux réseaux.

5.1 Bénéfices et contributions des participants

5.1.1. Les Bénéfices

Ils sont nombreux et variés:

- Information
- Formation
- Echange et approfondissement des expériences
- Documentation

- Etablissement de nouvelles relations
- Finance et réalisation de projets
- Voyages, découvertes, loisirs

5.1.2. Les contributions

Les contributions apportées par les participants sont:

- Participation à la réalisation d'ateliers de travail
- Contribution au fonctionnement du réseau/temps libre/bénévolat

5.2 Volumes horaires consacrés aux réseaux

Ils varient suivant les réseaux et les participants. Le volume horaire des réseaux composés de chercheurs avec des thèmes de recherche individuels est le plus important. Il est cependant très difficile de chiffrer les heures consacrées aux réseaux, les participants n'ayant pas de chiffres précis à ce propos.

5.3 Propositions des participants pour l'amélioration des réseaux

La majorité des participants pense que la plus grande faiblesse des réseaux au Burkina est leur prolifération désordonnée. Ils proposent alors que les réseaux évitent de se concurrencer et essayent plutôt de coopérer.

Pour ce faire, il serait souhaitable de mettre sur pied une coordination de réseaux, ce qui éviterait les doubles-emplois et favoriserait la prise en compte des besoins réels du pays en matière de recherches collaboratives.

Certains pensent aussi qu'il n'y a pas assez de démocratie dans les approches de certains réseaux. Ils dénoncent une tendance à l'imposition d'idées venues du Nord, alors que les réseaux devraient être des cadres où toutes les idées seraient discutées, analysées et synthétisées.

6. APERCU GENERAL DU FONCTIONNEMENT DES RESEAUX

6.1 Qui les finance

Les réseaux sont généralement financés par les pays du Nord. De ce fait, ils sont très dépendants de ces derniers. Les principaux bailleurs de fonds sont: l'USAID, CRDI, FED, COE, OXFAM, SNV, Fondation Ford, et différents Etats du Nord.

Les projets à fins d'auto-financement sont de plus en plus à la mode et devraient permettre aux réseaux locaux de se prendre charge.

6.2 Qui contrôle les réseaux

En principe, les réseaux sont contrôlés par ceux qui les administrent. Il y a néanmoins des exceptions.

En effet, les réseaux administrés par les fonctionnaires de l'Etat au compte de ce dernier ne contrôlent pas ces réseaux-Etatique. Ils sont sous le contrôle de l'Etat qui négocie des financements pour leur fonctionnement. Cependant, que ce soit les réseaux privés ou Etatiques, ils sont tous dépendants de l'extérieur et pour obtenir des financements pour leur activités, ils doivent se plier à certaines conditions des bailleurs de fonds.

7. DEGRE D'ENTHOUSIASME DES PARTICIPANTS

Le degré d'enthousiasme des participants aux réseaux dépend surtout de l'intérêt qu'ils trouvent dans les activités des réseaux et du degré de leur association aux réseaux. Les participants adhèrent aux réseaux pour pouvoir s'organiser, bénéficier des expériences des uns et des autres.

Ils participent aussi aux différentes organisations, pour fléchir les bailleurs de fonds et obtenir des fonds pour la réalisation de leurs projets et pour leur propre épanouissement. Les bénéficiaires sont de ce fait partagés entre les administrateurs et les participants. Les premiers organisent et demandent les fonds au nom des participants et tout le monde y trouve son compte.

8. LES DIVERS STYLES ET APPROCHES DES DIFFERENTS RESEAUX

Les styles et approches des différents réseaux dépendent des initiatives de départ qui ont favorisé leur création. En effet, toutes les initiatives créatrices de réseaux sont soutenues par des raisons politiques, religieuses ou idéalistes. Les premiers réseaux qui ont vu le jour au Burkina avaient des étiquettes politiques et/ou religieuses, mais on assiste de plus en plus à la naissance de réseaux mis en place par des hommes et des femmes soucieux du développement de leurs pays.

Si les premiers réseaux donnaient peu de rôle à la communauté de base, se contentant de pousser et de décodifier à leur place, la deuxième catégorie de réseaux en fait son cheval de bataille. Au lieu de résoudre les problèmes des destinataires des réseaux, les initiateurs de ces nouveaux réseaux n'exercent que le rôle de conseiller. On est alors passé de l'aide et du dépannage simple à un vrai établissement de partenariat.

Si tous les réseaux tendent à impliquer plus profondément les pouvoirs locaux et la communauté de base, il n'en demeure pas moins que par leur structuration et leur envergure, certains réseaux sont plus proches des communautés de base que d'autres.

En effet, les réseaux internationaux sont en général, techniquement et financièrement plus à l'aise que les réseaux nationaux et locaux. Ils ont cependant un inconvénient de taille, celui de la lourdeur administrative. Ces réseaux ont souvent une collaboration assez élastique avec les communautés de base, on peut cependant noter une nette amélioration des méthodes de travail de ces réseaux. Depuis un certain temps, ils associent et impliquent les pouvoirs publics dans leur programme d'activités. En plus de cela, ils travaillent directement avec des organisations et associations nationales et locales, ce qui les rapproche de la base.

Les réseaux locaux ont souvent des capacités financières très faibles. Ils sont cependant, de tous les réseaux, ceux qui se préoccupent le plus des communautés de base. Ils travaillent directement avec celles-ci. Ils ne servent que de conseiller et d'intermédiaire entre les bailleurs de fonds et les communautés de base. Ils ont même, souvent, dans leurs structures des membres provenant de la base. Ils sont pour toutes ces raisons les plus efficaces.

8.1 Les coûts des réseaux

La capacité financière des réseaux est très variée, allant de 1.500.000.000 à 50.000.000 FCFA pour les réseaux les plus nantis et de 25.000.000 à 150.000 FCFA pour les réseaux les moins nantis. Certains réseaux (les locaux) ont des possibilités financières très limitées. Ils fonctionnent souvent sur le principe de bénévolat (ABUSE), leurs fonds provenant de la cotisation de leurs membres, de quelques dons et subventions très modestes.

De plus en plus, les réseaux adoptent le principe de l'efficacité à moindre coût. Les sommes sont dépensées avec parcimonie, les salariés sont réduits au minimum, parfois à néant, afin de pouvoir réaliser des projets dont la participation de la base couvre une partie importante des frais. Cette approche bien que souple et efficace ne permet pas aux réseaux locaux d'entreprendre des activités de grand envergure. Ils sont limités par la modicité de leurs fonds.

Nous pensons que ces réseaux pourraient s'améliorer en essayant de s'auto-financer, par le biais de projets générateurs de revenus. De cette façon ils minimiseraient leur dépendance de l'extérieur et utiliseraient le temps perdu en négociation difficile de modestes fonds à la consolidation et à l'amélioration de leur structure et de leurs méthodes de travail et tout cela avec plus de dignité.

9. CONCLUSION

Les réseaux (nationaux, locaux, internationaux ou régionaux) sont d'un apport très utile au développement du Burkina. Ils appuient l'Etat dans ces actions en apportant finances et techniques. Les réseaux de par leur structures sont plus aptes à travailler efficacement que les administrations, entravées par les longues procédures et le laxisme de leurs agents.

L'utilité des réseaux n'est donc pas à démontrer. Il s'agit plutôt de voir comment les différents réseaux travaillent, leur force et leur limite, afin de proposer des solutions visant leur renforcement. Il est évident que les réseaux seuls ne peuvent rien faire, sans l'apport des forces publiques et l'engagement de la communauté de base. L'amélioration du travail des réseaux est donc l'affaire de tous.

Il serait cependant inexacte d'affirmer que tous les réseaux sont efficaces. Malgré les progrès énormes de la plupart des réseaux, dans le domaine de l'approche de la communauté de base, certains n'ont pas progressé. Au contraire ils comptent sur des positions interventionnistes et paternalistes. D'autres sont d'apparence sérieuse, mais leur gestion interne est catastrophique (réalisation de projets sans données du milieu, pas de suivi des projets).

Il faut aussi mentionner la concurrence aveugle entre réseaux, le manque de coopération, la carence d'informations sur les activités des uns et des autres, autant de maux rongent le milieu des réseaux. Il est évident que pour plus d'efficacité, les réseaux devraient prendre en compte toutes ces lacunes.

10. RECOMMANDATIONS

D'après toutes les données que nous avons collectées, les réseaux sont utiles mais ils manquent de coordination. Il n'y a pas de coopération entre eux, mais pis, de la concurrence. Chacun a 'sa chasse gardée'.

Il est vrai que des organisations telles que le SPONG, le BSONG ont été mise sur pied afin de tenter une coordination des réseaux, chose impossible, étant donné que beaucoup de réseaux échappent à ces organisations, les réseaux n'étant pas forcément des ONG.

Tout reste donc à faire de ce côté. Les recommandations qu'on peut faire (pour une meilleure efficacité des réseaux) sont les suivantes:

10.1 Amélioration des approches

10.1.1 Définition des objectifs

- Etant donné que les réseaux oeuvrent pour des publics cibles, leurs objectifs doivent être définis en collaboration avec ces publics qui doivent être informés et impliqués au maximum, pour tout ce qui les concerne. Les théories généralistes doivent faire place aux considérations spécifiques des données du milieu concerné.
- La communauté de base doit se sentir concernée et impliquée dans tous projets les concernant.
- Les objectifs doivent être bien définis et visés la prise en charge des communautés de base par elle-mêmes.
- La réalisation des projets doit être en partie faite par les bénéficiaires et les matériaux utilisés dans la réalisation des projets adaptés au milieu. Si possible, les intéressés peuvent les fabriquer; on évitera ainsi l'emploi d'une technologie importée dont les pannes paralyseront les projets, faute de réparateur local.

10.2 Rôle des bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds jouent un rôle important dans le fonctionnement des réseaux. Sans finances, les réseaux ne pourront pas bien travailler, ils seront limités. Cependant, ce rôle pourrait être plus efficace, si les bailleurs de fonds n'intervenaient pas dans les projets (orientation et choix des bénéficiaires des projets).

- Les bailleurs de fonds doivent alléger les conditions draconiennes des financements. Ils doivent également accepter de financer les études de milieux et les suivis des projets, ce qui éviterait de nombreux échecs.

10.3 Une bonne coopération entre réseaux

Compte tenu des efforts dispersés des réseaux, on pourrait souhaiter une meilleure coopération entre les réseaux. Ils doivent travailler main dans la main et avoir des concertations permanentes.

- Chaque réseau doit être informé sur ce que fait les autres. Ainsi, des échanges d'expériences pourront être faits. Pour ce faire, l'information doit passer entre les réseaux qui pourront initier un centre d'information et de documentation de tous les réseaux. Il est évident qu'une telle entreprise demande beaucoup de travail et de bonne volonté, nous pensons que l'Etat pourrait jouer un rôle clé dans cette réalisation.
- La coopération ne devrait pas se limiter à la collaboration entre réseaux mais aussi entre réseaux et structures Etatiques.

10.4 Les perspectives d'auto-financement

- Les réseaux tout comme les ONG, devraient orienter leurs activités vers des réalisations génératrices de revenue. Celles-ci leur assureraient non seulement une plus grande indépendance vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi une plus grande liberté quant aux périodes d'intervention et aux orientations de leurs activités.
- Pour ce faire, ces organisations devraient avoir du personnel compétent avec des formations diverses et adéquates aux activités du groupe.
- La formation du personnel est indispensable au bon fonctionnement des réseaux; par conséquent, les bailleurs de fonds pourraient faire un effort pour que ces organisations puissent se prendre en main.

**Etude-évaluation des réseaux
environnement/développement au Sahel:**

LE CAS DU NIGER

Amadou Doumbia

1. HISTORIQUE

Le mythe de la croissance engendrée par l'uranium et ses activités induites a, par la force des choses, à partir des années 80, laissé la place au secteur agricole comme vecteur principal de développement.

Jusqu'alors, le monde rural n'avait surtout fait l'objet d'attention qu'à travers de petites opérations, dites "opérations villageoises de développement", mises au point dans le cadre de programmes annuels, établis suite à des enquêtes socio-économiques menées par le Service de l'Animation au Développement, en collaboration avec les services techniques et les Autorités Administratives et Coutumières concernées. Les paysans bénéficiaires participaient à cette préparation, à travers différents débats au cours de stages organisés. Ces petites opérations, issues de besoins exprimés à la base, ont été, pour certaines, soutenues financièrement par les collectivités territoriales (fiches d'opérations).

Cependant, bien vite devait émergé l'idée de grands projets intégrés, dont la généralisation à partir de 1974, a relégué au second rang les "petites opérations de développement". Les projets de grande envergure, mis en oeuvre avec le concours de différents bailleurs de fonds, se sont révélés difficilement maîtrisables (techniquement et financièrement) et n'ont présenté en général que des résultats décevants, face à une sécheresse persistante et des charges récurrentes excessivement élevées.

Face à cette situation, les autorités nigériennes ont organisé à Zinder en novembre 1982 un séminaire ayant pour but, dans un premier temps, de revoir toute la stratégie d'intervention en milieu rural, et dans un second temps, d'intensifier les actions de petites opérations dites "micro-réalisations".

La sécheresse catastrophique de 1984 a donné une impulsion nouvelle à ces formes d'intervention par la pratique de cultures de contre-saison, fortement encouragée par les pouvoirs publics et mise en oeuvre grâce aux concours de nombreuses ONG présentes au Niger.

Il importe également de relever que, dès 1983-84, deux sources de financement importantes, l'ACDI et le FED, ont financé des programmes MRL, et que, dès 1982, à l'initiative de la Banque Mondiale, le "Projet de Petites Opérations de Développement Rural" (PPODR) était à l'étude au Ministère de l'Agriculture.

Face à cette multiplicité d'actions et dans un souci de coordination, il a été créé, fin 1984, au sein du Ministère du Plan, une Direction du Développement Régional et des Micro-Réalisations (DDRM).

Le séminaire national sur les règles générales de fonctionnement des micro-réalisations qui s'est tenu à Zinder en février 1985, constitue une étape importante dans la recherche de cette nouvelle approche du monde rural. Les objectifs des micro-réalisations y ont été également arrêtés. Ils concernent:

- la recherche de l'auto-suffisance alimentaire
- la défense et la restauration de l'environnement
- l'équipement en infrastructures socio-économiques de base (hydraulique, santé, éducation et formation, artisanat et petite industrie, pistes rurales, habitat et assainissement, etc...).

Au-delà des recommandations du séminaire, transparaît une volonté réelle d'impliquer plus intensément les populations bénéficiaires aux différentes étapes successives, qui concernent la mise en oeuvre des MRL. Ceci suppose d'abord, un travail de sensibilisation et d'animation à la base, complété par la suite par des actions de vulgarisation et de formation, seules les gages de réussite de telles actions.

En conséquence, l'organisation administrative d'une façon générale et l'encadrement technique, d'une façon plus particulière, demandent à être adaptés.

Enfin, un important travail d'harmonisation est apparu nécessaire, tant au niveau de l'identification que celui de l'élaboration des programmes, ainsi que de leur exécution financière. Ceci est surtout dû aux multiples sources de financement qui interviennent en la matière.

Il est intéressant de constater que le PPODR a fait sienne les recommandations formulées à Zinder et qu'en conséquence, sa réalisation, qui vient de débiter, devrait être l'occasion de tester le niveau d'harmonisation des systèmes d'approches des MRL, celui de la simplification des procédures financières et administratives y relatives, ainsi que celui concernant la dotation aux structures d'appuis des outils et moyens nécessaires à leurs interventions.

Le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 1987-1991 accorde une priorité essentielle au secteur rural et lui consacre une part plus importante des investissements publics que durant le précédent Plan Quinquennal. Ceci reflète une volonté évidente des autorités nigériennes d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire en misant sur un monde rural enfin responsabilisé. L'approche souhaitée est celle basée sur l'aménagement du territoire, de façon à aborder la problématique villageoise dans son ensemble, et non plus de façon ponctuelle comme par le passé; le but poursuivi étant d'arriver à terme à de véritables plans villageois de développement.

La Société de Développement (voir figure) est un modèle de société basé sur la décentralisation et la participation populaire aux actions de développement. Elle regroupe les institutions traditionnelles, les groupements socio-professionnels et coopératifs, les autorités et associations religieuses et des représentants de la "Samarya" (organisation de jeunes au Niger) à tous les niveaux administratifs en partant du village.

Les Conseils Villageois de Développement et les Conseils Cantonnaux de Développement (CVD et CLD) ont la charge d'organiser, d'appuyer et de faciliter l'identification des besoins au niveau du terroir ainsi que de désigner l'équipe de gestion et l'interlocuteur villageois du projet et de gérer les conflits éventuels résultant de la mise en place d'un projet.

Les Conseils Sous-Régionaux de Développement centralisent les demandes, les approuvent, examinent les conditions de mise en oeuvre et établissent les programmes. Ils assurent également le suivi technique, l'évaluation périodique des opérations et le transfert des fonds, veillent au respect des engagements contractuels, encouragent et dynamisent la population.

Les Conseils Régionaux de Développement approuvent les projets qui lui sont soumis par les CSRD, définissent les priorités régionales d'intervention, assurent le contrôle technique de l'exécution.

Au niveau régional, le Préfet représente le Ministre de l'Intérieur en même temps qu'il assure la présidence du RD.

Cette situation bicéphale lui confère à la fois l'autorité pour faire appliquer l'action gouvernementale et à la fois la responsabilité de la conduite de toutes les opérations de développement de son département. Il est secondé par un Secrétaire Général et par un Secrétaire Général adjoint, ce dernier, en même temps Directeur Départemental du Plan, assurant la coordination des opérations de développement.

Au niveau régional, le Préfet représente le Ministère de l'Intérieur en même temps qu'il assure la présidence du CRD.

Cette situation bicéphale lui confère à la fois l'autorité pour faire appliquer l'action gouvernementale et à la fois la responsabilité de la conduite de toutes les opérations de développement de son département. Il est secondé par un Secrétaire Général et par un Secrétaire Général adjoint, ce dernier, en même temps Directeur Départemental du Plan, assurant la coordination des opérations de développement.

Au niveau sous-régional, le Sous-Préfet préside le CSRD. Comme au niveau départemental, il est secondé d'un adjoint pour les affaires administratives et d'un Chef de Service d'Arrondissement du Plan (SAP), coordonnateur des services techniques sous-régionaux.

De la façon la plus vécue actuellement, l'initiative d'une MRL est l'oeuvre des cadres techniques d'arrondissement ou des représentants des bailleurs de fonds. Plus rarement, elle émane directement de la population. Cette initiative, traduite sous forme de fiche d'identification, est prise avec l'agrément de la population et définit son niveau de participation. Le Conseil Villageois de Développement (CVD) transmet la demande ainsi formulée au CSRD par l'intermédiaire du CLD; le CSRD fait alors appel aux services techniques d'arrondissement réunis en COTEAR (Comité Technique d'Arrondissement) pour s'assurer de la faisabilité de la requête puis établit le dossier de projet.

Le dossier est ensuite acheminé au niveau du département pour y recevoir l'aval du CRD et peut dès ce moment être introduit au niveau central pour rechercher un financement. Souvent, les dossiers de projet correctement établis auront déjà reçu à ce stade l'accord de l'un ou l'autre bailleur de fonds.

Une fois le financement acquis et préalablement à la mise en exécution du projet, un protocole de mise en application est élaboré avec pour objet d'arrêter les obligations des différents intervenants : participation physique et parfois financière pour la population bénéficiaire, intervention des cadres techniques et moyens logistiques, modalités de mise à disposition des fonds.

2. LES RESEAUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

C'est dans cette perspective qu'ont pris naissance, et ce dès la période coloniale, les réseaux pour l'environnement et le développement; étant entendu qu'"est appelé réseau toute structure de collaboration entre organisations ou entre individus autonomes visant à faciliter l'échange d'information ou de ressources sur un problème ou dans un secteur commun". L'objectif respectif de ces réseaux est soit la réalisation de projets opérationnels, soit la recherche et/ou l'information, d'où les appellations: réseaux opérationnels, réseaux de recherche et/ou d'information.

Au Niger, de la colonisation à l'indépendance, il s'est surtout agi de la mise en place de réseaux opérationnels, réseaux de recherche et/ou d'information.

Au Niger, de la colonisation à l'indépendance, il s'est surtout agi de la mise en place de réseaux opérationnels de type confessionnel et de prévoyance sociale; type qui devient moins dominant avec la prolifération de ces réseaux de 1960 à 1980. Les réseaux de recherche et d'information, quant à eux, font leur apparition à partir des années 1970. Du reste, l'environnement et le développement deviennent une préoccupation des réseaux après 1980.

3. TROIS FORMES DE RESEAUX

L'étude a permis de mettre en évidence l'existence et la prépondérance (cf Vol I, tableau en annexe) des réseaux à forme d'organisation fonctionnelle (BALD, EERN, IRED, Agrhymet et Caritas-Niger) et des réseaux à forme d'organisation sectorielle (Africare AFVP, SIM Internationale et SNV) par rapport aux réseaux à forme d'organisation matricielle (ADRA).

La forme d'organisation fonctionnelle est une forme pyramidale issue d'une combinaison de relations hiérarchiques (relations verticales) et de relations d'assistance, d'aide et de conseils (relations horizontales, fonctionnelles) aux responsables des organisations. En ce sens, si la structure hiérarchique commande, la structure fonctionnelle assiste, consulte et informe. Cette forme d'organisation a pour spécificité de favoriser une grande spécialisation des ressources humaines. Son grand avantage est qu'elle permet d'exécuter plusieurs activités faisant partie intégrante de l'organisation. L'inconvénient à cette forme réside dans le risque de conflits de priorités relatives (au cas où l'organisation s'adonne à plusieurs activités) des diverses activités dans l'allocation des ressources, surtout lorsque les individus voire les institutions ne sont concernés que par des segments spécialisés d'une opération ou intervention donnée.

Dans le contexte qui nous intéresse (contexte du Niger), la forme d'organisation fonctionnelle semble être l'apanage des réseaux ayant un montant annuel moyen de financement global assez élevé ou moyen et qui ont pour cadre d'intervention, généralement les domaines dans lesquels l'Etat n'intervient qu'en partie compte tenu de ses moyens limités ou, exceptionnellement, les domaines délaissés par l'Etat (cas de Caritas-Niger).

Du point de vue de la méthode d'approche, l'étude de préfaisabilité des opérations est effectuée le plus souvent tantôt par évaluation interne (analyse portant sur des enquêtes-participation en association avec les bénéficiaires directs et les cadres étatiques compétents) tantôt par une confrontation des données recueillies par évaluation interne et par évaluation externe (analyse effectuées avec les cadres étatiques compétents mais sans la participation des bénéficiaires directs) et exceptionnellement par évaluation externe (cas de BALD). L'étude de faisabilité des opérations et l'organisation du milieu sont effectuées le plus souvent tantôt par évaluation externe tantôt par évaluation interne et, exceptionnellement, par confrontation des données recueillies par l'intermédiaire des deux méthodes précitées. Enfin, la méthode la plus courante d'évaluation des bénéfices des opérations est celle de l'évaluation externe et, exceptionnellement, celle de l'évaluation interne (cas pour IRED). Toutes phases confondues, l'option des réseaux à forme d'organisation fonctionnelle établis au Niger tend à porter sur l'évaluation externe par rapport à l'environnement-développement.

Les opérations les plus efficaces réalisées par les réseaux à forme d'organisation fonctionnelle sont celles relatives aux projets banques de semence, de distribution de matériel d'hydraulique villageoise.

L'option pour la forme d'organisation sectorielle provient certainement du fait qu'il s'agit d'une forme d'organisation qui permet de rassembler sous l'autorité d'un seul responsable toutes les compétences nécessaires à l'exécution d'une activité. Et ce, d'autant que la spécificité même de l'organisation sectorielle est d'organiser la réalisation des objectifs de chaque secteur d'interventions ou activité sous forme d'unités autonomes le tout dirigées par un haut responsable.

Si l'avantage de cette forme d'organisation se rapporte à un but et à un commandement unique, son inconvénient majeur par contre, réside dans le fait que, à la fin de l'activité, les ressources (notamment humaines) doivent être réaffectées au sein d'organisations permanentes ayant à charge précisément les opérations courantes. C'est sans doute cet inconvénient que semble déplorer AFVP en désignant l'extrême mobilité des cadres techniques et administratifs ainsi que du personnel volontaire (extrême mobilité qui ne favorise pas la poursuite des opérations) comme une des principales contraintes ou problèmes qu'elle rencontre.

Dans le contexte du Niger, la forme d'organisation sectorielle apparaît être généralement l'apanage des réseaux qui ont un montant annuel moyen de financement global élevé et qui ont pour cadres d'intervention les domaines dans lesquels l'état n'intervient qu'en partie compte tenu de ses moyens limités et les domaines dans lesquels l'état ne peut intervenir faute de moyens. Du point de vue de la méthode d'approche, la méthode d'évaluation externe est la seule utilisée tant pour l'étude de préfactibilité des opérations que pour l'étude d'exécution et suivi des opérations et l'organisation du milieu. Cette méthode est également plus courante en matière d'évaluation des bénéfices des opérations réalisées, si on excepte la méthode utilisée par SNV (évaluation interne). Par contre, en matière de faisabilité des opérations la méthode d'analyse est axée soit sur l'évaluation externe soit sur une mise en rapport, une confrontation des données après évaluation externe et des données après évaluation interne.

Toutes phases confondues, la tendance des réseaux à forme d'organisation sectorielle est à l'option pour l'évaluation externe comme méthode d'approche des problèmes ressentis par les populations Nigériennes.

Par rapport à l'environnement - le développement, les opérations les plus efficaces à l'actif des réseaux à forme d'organisation sectorielle établis au Niger sont celles qui ont trait à la pisciculture et aux micro-réalisations (culture de contre-saison).

La forme d'organisation matricielle est celle généralement revêtue par les organisations dans lesquelles la direction négocie les interventions

nécessaires à la réalisation des objectifs auprès des services traditionnels tout en s'occupant, plus spécifiquement, de la fonction de gestion financière et du contrôle de l'exécution. Ce faisant, les organisations en question s'adonnent surtout à des activités dites à structure de coordination légère. Plus précisément, la forme d'organisation matricielle vise à effectuer une synthèse entre forme d'organisation fonctionnelle et forme d'organisation sectorielle en tentant de maximiser les points forts et à minimiser les points faibles de ces deux formes d'organisation.

Par ailleurs, la forme d'organisation matricielle présente comme avantages l'observation d'un équilibre entre les objectifs et la coordination entre services fonctionnels (services d'assistance, d'aide et de conseils au responsable de l'organisation). Par contre, son inconvénient majeur porte essentiellement sur un risque de conflits de rôle au niveau des agents impliqués à la fois dans l'exécution des projets ou opérations et dans la régulation des opérations courantes de l'organisation globale. Conflits de rôle également, lorsque le haut responsable a l'impression de ne pas avoir de l'autorité sur les services fonctionnels et lorsque le(s) chef(s) de service fonctionnels a (ont) l'impression que le coordonnateur empiète sur son (leur) territoire.

Sur base des données Nigériennes, il apparait que cette forme d'organisation est surtout le propre des réseaux dont le montant annuel moyen de financement global est peu élevé: cas plus spécifiquement de l'ADRA qui a pour cadre d'intervention les domaines dans lesquels l'Etat ne peut intervenir faute de moyens voire les domaines dans lesquels l'Etat préfère faire intervenir des groupes privés.

A partir des seules pratiques de l'ADRA, les hypothèses suivantes peuvent être émises: les organisations d'activités dites à structure de coordination légère procèdent à l'étude de:

- **Préfactibilité des opérations par une mise en rapport des données recensées respectivement sur base d'évaluation externe et sur base d'évaluation interne;**
- **Faisabilité, d'exécution et suivi des opérations et l'organisation du milieu par évaluation interne,**
- **et à l'appréciation des bénéfiques par évaluation externe. Sur le plan environnement - développement, les opérations de l'ADRA ne se sont pas avérées efficaces selon ses propres déclarations.**

Exception faite de l'IREN et de l'AGRHYMET qui sont des structures de collaboration entre organisations visant à faciliter l'échange d'informations et dont les efficacités individuelles sont d'appréciation plus complexe, nous pouvons affirmer que les opérations entreprises et réalisées par les réseaux pour l'environnement - développement retenus par notre étude sont d'une

efficacité de moindre envergure voire d'une efficacité limitée. En effet, compte tenu de l'éventail des activités pouvant être regroupées sous la rubrique Environnement-Développement à savoir:

1. Défense et restauration des sols - Conservation de l'eau
2. Agro-foresterie et plantation forestière villageoise
Bois de feu - Economie d'énergie
3. Petite irrigation - Hydraulique villageoise
4. Développement des cultures de contre-saison
Transformation et conservation des produits agricoles
5. Petit élevage - Accroissement de la productivité du bétail
(embouche ovine, reconstruction du cheptel...)
6. Pisciculture - Développement de la pêche.
7. Revalorisation de l'habitat traditionnel et bâtiments collectifs
(matériaux locaux),

seules les opérations de pisciculture et de micro-réalisations (cultures de contre-saison notamment) ont fait preuve d'efficacité appréciable. Par conséquent, nous pouvons affirmer avec assez d'objectivité que les réseaux dans leur ensemble n'ont pas su répondre efficacement aux besoins des populations concernées. La raison à cet état de fait doit être recherchée non seulement dans les rapports réseaux-bénéficiaires (rapports qui ressortent objectivement des méthodes d'approche) mais aussi dans les rapports réseaux-Etat (rapports qui ressortent objectivement des domaines d'intervention des réseaux).

A partir des rapports réseaux-bénéficiaires, il ressort que les bénéficiaires ne sont quasiment pas associés à la programmation et à la planification des opérations menées par les réseaux à forme d'organisation sectorielle.

L'attitude des réseaux à forme d'organisation fonctionnelle est par contre mitigée, en ce sens que les démarches adoptées se discutent la participation ou la non-participation des bénéficiaires.

Seuls les réseaux à forme d'organisation matricielle semble (constat établi à partir du cas unique qu'est ADRA, d'où le caractère hypothétique de l'affirmation) associer les bénéficiaires à la programmation et à la planification de leurs opérations (ne sont-ils pas des organisations d'activités dites à structure de coordination légère?).

En tous les cas, la prédominance des "rapports d'exclusion" expliquerait le relatif échec des réseaux par rapport à la satisfaction des besoins en

matière d'environnement-développement. C'est à dire que l'analyse interne voire l'évaluation interne (enquête-participation en association avec les bénéficiaires directs) est indispensable, d'autant que, si elle fait défaut, l'on est obligé de mobiliser des moyens d'enquêtes considérables, doublement irréalistes du point de vue financier (coût) et pédagogique (organisation, formation du milieu...). Et ce, dès lors qu'on sait que les opérations ou projets qui réussissent d'une manière durable sont ceux qui apportent une réponse efficace à un certain nombre de problèmes réels et ressentis d'un système social en évolution; l'efficacité n'étant garantie que dans la mesure où les réponses sont compatibles avec les contraintes et conditions du milieu en question.

Relatif échec donc, dans la mesure où aussi, volontairement ou involontairement, les réseaux sont astreints à intervenir de concert ou en complémentarité avec l'Etat; situation de nature à inhiber tout esprit d'initiative de par son caractère trop limitatif.

Enfin, s'il n'est à déplorer aucun double emploi et aucun conflit de compétence ou de rôle au niveau de l'ensemble des réseaux, d'autant que, généralement, ce sont des rapports d'autonomie - Concertation qui régissent les relations entre réseaux (exception faite de SNV, SOS Sahel International et Agrhymet tous les réseaux retenus par notre étude sont membres du Groupement des Aides Privées - GAP), il serait cependant souhaitable que les réseaux puissent observer ou établissent des rapports de coopération - Complémentarité, c'est-à-dire mener en commun, l'ensemble des opérations pour une plus grande efficacité de celles-ci.

* * *

Profils de deux réseaux au Niger

Innovations et Réseaux pour le Développement (IRED)

Le réseau IRED a été créé en 1980 à l'initiative d'un groupe d'africains, de latino-américains, d'européens et d'asiatiques. Par cette création, il s'agissait de:

- faire face à la recherche d'une meilleure circulation de l'information au sein et entre les groupes de base (Associations, Groupements, ONG, etc.);
- aider à la création et au développement de réseaux locaux et nationaux, d'unions et de fédérations de groupements; et

-- organiser, avec les partenaires, des appuis techniques dans les domaines de la formation, de la gestion/organisation, des technologies appropriées, des négociations, etc.

L'IRED est implanté en Afrique (Niamey, Harare), en Asie (Colombo, Bangalore), en Amérique Latine (Lima) et en Europe (Genève). Plus précisément, si le Secrétariat Général permanent réside à Genève, par contre dans le reste des localités citées l'IRED est représenté par des Directions Régionales, appuyées, au besoin, par des bureaux d'animation comme à Bukavu, Zaïre, et à Beijing, Chine. L'organisation a commencé ses activités au Niger à partir de Juillet 1986.

Du point de vue organisation, l'IRED est constitué des organes suivants: la collectivité des Membres; l'Assemblée Générale des Délégués; le Comité Exécutif; le Secrétariat Général, et les Directions Régionales. L'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'Association et se réunit ordinairement une fois l'an. Les délégués sont élus et rééligibles tous les quatre ans par la collectivité des membres.

Le calendrier des activités de l'IRED est surtout fonction de la demande émanant des partenaires. L'information/communication et l'appui à la gestion constituent, pour l'association, les thèmes prioritaires pour le développement à la base. Dès la création de la Direction Régionale au Niger, les activités entreprises se rapportent à l'animation de formes de réflexion à Niamey et l'évaluation de projets féminins dans les Départements de Tillabéry et de Zinder.

AGRHYMET (Centre d'Agro-hydro-météorologie)

Le centre Agrhymet a été créé en 1974 par résolution du Conseil des Ministres du CILSS (Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel). Il s'agissait de répondre ainsi au besoin d'encourager les applications de la météorologie agricole et de l'hydrologie en vue d'accroître la production agro-pastorale et de favoriser une utilisation plus rationnelle des ressources en eau dans les pays du CILSS. Le centre a commencé ses activités proprement dites à Niamey (siège central et régional) en 1975.

Au niveau de chaque pays membre, les partenaires du réseau sont: la Direction de la Météorologie, la Direction de l'Agriculture, la Direction de l'Hydraulique, le Bureau des statistiques agricoles, le centre de recherches agronomiques, le Service de Vulgarisation, les Services de l'Élevage et le Service de la Protection des Végétaux. Les participants ou partenaires du réseau sont conviés aux réunions de celui-ci au moins deux fois par an.

Pour sa gestion à l'échelle régionale, le centre emploie une quarantaine de personnes, dont 18 experts ressortissants des pays du Sahel et 22 experts expatriés.

Le statut de l'Agrhymet se veut multidimensionnel dans la mesure où cette institution tente d'être à la fois une organisation d'entraide et développement, un groupe de liaison environnement-développement et une structure d'appui et d'intervention en situation d'urgence au service du développement rural. Le centre intervient surtout en matière de conservation des sols et de l'eau. A ce principal volet viennent s'ajouter:

- la collecte, le stockage et le traitement des données météorologiques, phytosanitaires, hydrologiques et satellitaires;**
- le développement de méthodologies pour l'application de ces données en vue d'accroître la production agro-pastorale;**
- la diffusion de produits sélectionnés au profit des paysans, des décideurs et des donateurs;**
- la création, la gestion et l'exploitation des banques de données météorologiques, phytosanitaires, etc.**

Le centre régional de Niamey est destiné à coordonner le programme surmentionné, centraliser et traiter les données régionales et assurer la formation des cadres et techniciens africains. Ces domaines d'intervention du centre sont essentiellement ceux dans lesquels les états du CILSS n'interviennent qu'en partie, compte tenu de leurs moyens limités.

Les ressources du centre Agrhymet sont constituées des apports nationaux (des pays membres du CILSS), des apports du PNUD et ceux des pays donateurs. L'ensemble des ressources de financement est estimé (1989) à près de US\$7 millions.